

Trandraka by

Magazine d'investigation

N°08



Madagascar, bardé de... faux diplômes



MAISON CENTRALE DE FARAFANGANA

Une évasion
spectaculaire sur fond
de surpopulation
carcérale



PRODUCTION DE GIROFLE

Les planteurs de
l'Atsimo Atsinanana
sacrifient leurs
récoltes au nom du
«bon fleur»

Mars 2021



4 | ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

5 RESEAU DE FAUSSAIRES
Madagascar, bardé de... faux diplômes

13 | SOCIETE

14 MAISON CENTRALE DE FARAFANGANA
Une évasion spectaculaire sur fond de surpopulation carcérale

21 | ENVIRONNEMENT

22 NOUVELLE AIRE PROTEGEE
Menabe Antimena, une forêt sous la coupe de suspicions de corruption

24 MENABE ANTIMENA,
Quand le maïs dévore la forêt...

30 | GRAND SUD DE MADAGASCAR

31 CONVENTION COLLECTIVE
Le Dinan'Ihorombe, otage d'abus et de manipulations

36 GRAND SUD
Le cheptel bovin, au cœur d'une guerre sans fin

40 | ECONOMIE

41 PRODUCTION DE GIROFLE
Les planteurs de l'Atsimo Atsinanana sacrifient leurs récoltes au nom du «bon fleur»

44 PRODUCTION DE VANILLE D'AMBANJA
L'or vert noirci par la corruption

53 | INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Gérard Rakotonirina

RÉDACTEUR EN CHEF

Mialisoa RANDRIAMAMPIANINA

EQUIPE DE COORDINATION

TRANSPARENCY INTERNATIONAL - INITIATIVE MADAGASCAR

Dr Ketakandriana Rafitoson | Dr Frédéric Lesné |
Ony Ratsifandrihamanana | Hasiniaina Randrianja-Arvony |
Vatsy Rakotonarivo |

JOURNALISTES

Tiana Andria | Miary Velosoa | Riana Raymond
Volana Mazava | Naboto | Marc Morasata
Yves Samoelijaona | Retana | Manjovelo

COACHS

Louis Rasamoelina | Alphonse Andriamahaly |
Didi Ratsimbazafy | Mamelasoa Ramiarinarivo

GRAPHIC DESIGN

Vatsy Rakotonarivo

L'EDITO

Chers lecteurs,

Faux diplômes : un phénomène qui, malgré les efforts d'assainissement et la traque menée pour identifier les faussaires et les commanditaires, continue à perdurer sous le manteau ou bien au vu et au su de tous, dans les réseaux sociaux. C'est donc qu'il y a une vraie clientèle qui recherche ces falsificateurs et un réseau qui approvisionne en faux documents. Un réseau inamovible ? C'est ce que nous avons essayé de comprendre à travers les investigations de nos journalistes, à découvrir dans cette nouvelle édition.

Trandraka, initié en 2016 par l'UNESCO, traite des questions de corruption et de redevabilité. Depuis, et grâce au travail des journalistes et de l'appui de l'UNESCO, 3 enquêtes ont été ouvertes par le BIANCO et sont actuellement en cours. Nous espérons que cette 8ème édition et les prochaines resteront un outil d'aide dans la détection de la corruption par les institutions concernées et un outil de promotion d'accès à l'information et à la transparence, mandat de l'UNESCO.

Dans cette huitième édition de Trandraka by MALINA, nous vous emmenons aussi à la découverte d'autres réalités de Madagascar : celle des planteurs de vanille et de girofle dans la Diana et dans l'Atsimo Atsinanana, celle des communautés au cœur de l'aire protégée Antimena en plein cœur du Menabe.

Ces pistes d'investigation, c'est grâce à vous, citoyens et lecteurs que nous pouvons les explorer. En effet, depuis novembre 2020, une cellule de doléances travaille désormais en collaboration avec le magazine Trandraka By MALINA. C'est une structure qui est chargée de collecter des déclarations de personnes victimes ou témoins de faits de corruption. Cette cellule, nous l'avons mise en place, avec la conviction que lutter contre la corruption est une démarche qui concerne tous les citoyens. Les témoignages que nous récoltons au sein de la cellule de doléances sont autant de potentielles pistes d'investigations pour nos journalistes, avec l'objectif de révéler au grand jour des faits de corruption et des situations d'injustice qui mettent à mal la paix et la cohésion sociales. À travers cette cellule, nous souhaitons associer nos lecteurs à une démarche commune et constructive de transparence et d'engagement pour la paix sociale et pour la lutte contre la corruption.

C'est d'ailleurs la raison d'être du réseau Trandraka et MALINA, qui regroupe désormais une soixantaine de journalistes dans plusieurs régions de Madagascar. Ce projet bénéficie de l'appui technique de l'UNESCO en partenariat avec Transparency International-Initiative Madagascar (TI-MG) et de l'appui financier du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF) mis en œuvre par le PNUD, l'UNESCO et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH).

Bonne lecture à tous.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le phénomène des faux diplômes perdure, malgré les engagements de l'Administration à enrayer ces pratiques illicites. Les faussaires et la clientèle de commanditaires semblent toujours déterminés à nourrir ce réseau tentaculaire. Les conséquences sont désastreuses car ce phénomène est une porte ouverte à la corruption, à l'abus et à toutes sortes d'infractions



© Pixabay



RESEAU DE FAUSSAIRES

Madagascar, bardé de... faux diplômes

Les faux diplômes, un phénomène qui fait long feu. L'intégration, le reclassement au sein des départements publics ainsi que les concours administratifs ont été autant de portes ouvertes pour un marché noir lucratif. Dans le seul ministère de l'Éducation nationale (MEN), trois milles faux diplômes ont circulé durant la période de la Transition.



Tiana ANDRIA
Mihary VELO SOA

Septembre 2020. La gendarmerie du Toby Ratsimandrava a été saisie suite à une affaire de faux diplômes découverts au sein de l'institut des sciences médicales de l'administration et de technologies (ISMATEC). La directrice de cet institut supérieur privé basé à Antananarivo a déposé une plainte sur le dossier. L'enquête a permis l'arrestation d'une femme suspectée d'être l'instigatrice de la délivrance de ces faux diplômes. Les charges retenues contre elle sont la complicité en faux et usage de faux, et l'usurpation du titre de l'institut. L'incriminée a été placée sous mandat de dépôt à la maison centrale d'Antanimora après instruction au

Parquet, en attendant son procès. Les chargés de l'enquête ont eu vent d'autres informations qui permettraient de remonter à d'autres sources de ces actes. Pour l'heure, l'enquête a été rouverte. Deux personnes seraient dans les mailles des forces de l'ordre.

1 MILLION ARIARY POUR UN DIPLÔME DE BACCALAURÉAT !

Cette affaire a remis le phénomène des faux diplômes à la une de l'actualité. Mais ces documents frauduleux n'ont jamais disparu. La pratique s'effectue au grand jour, sur les réseaux sociaux. « A chaque examen de baccalauréat ou encore à l'approche des concours administratifs, les offres de faux

diplômes BAC, diplômes universitaires comme les licences, les masters et même les diplômes d'études approfondies (DEA) affluent », d'après un enquêteur de la gendarmerie du Toby Ratsimandrava. Les prix affichés débutent à 600.000 Ar et peuvent s'envoler jusqu'à 1 000 000 Ar pour le diplôme de baccalauréat. Même si ces annonces sont publiées via le réseau social Facebook, le service de la cybercriminalité à Anosy n'a aucunement été saisi. Il faudrait une plainte pour que le service ouvre l'enquête.

L'actuel directeur de l'office du BAC à Ankatsi affirme être au courant de ces exercices. « Ce n'est pas la première fois qu'on y fait face. Il y a des années, notre service par le biais des affaires juridiques a même entrepris des poursuites judiciaires. Mais à cause de la lourdeur administrative et la lenteur de la justice, les responsables ont jeté l'éponge. L'affaire a été classée sans suite ». Depuis sa prise de fonction en 2019, un nombre important de

faux diplômes sont passés sous ses yeux. Et sous toutes les formes. « Plus d'une cinquantaine », déclare ce haut responsable. Ces faux diplômes ont été détectés à la suite d'une demande d'authentification émise soit par les propriétaires, soit par l'université comme celle des Comores, ou par des responsables au sein des départements publics comme la commune ou les ministères.

SUR VINGT DEMANDES D'AUTHENTIFICATION, DIX-NEUF FAUX DOCUMENTS !

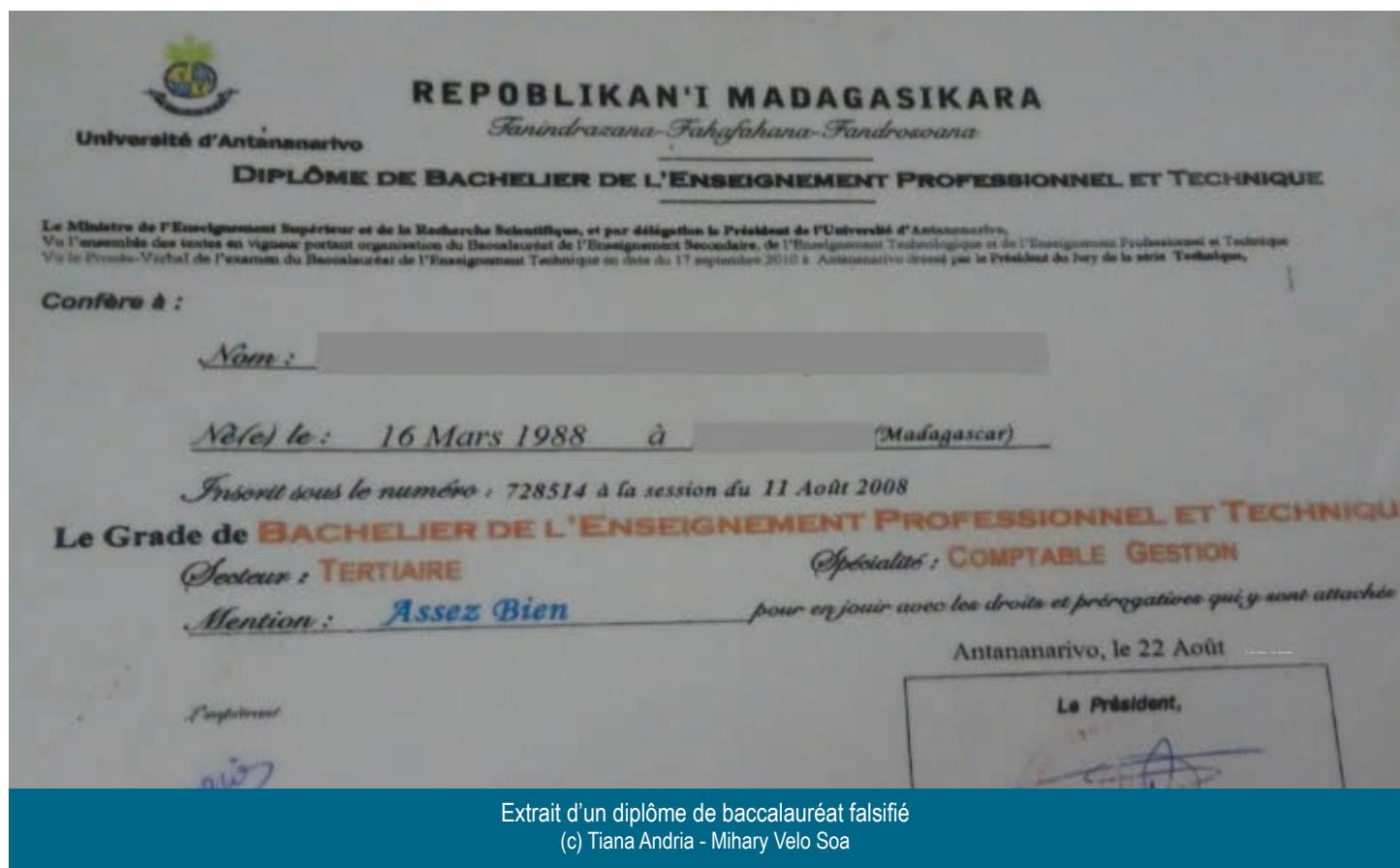
Les statistiques affichent des données effarantes. Sur vingt demandes d'authentification émises par l'université des Comores par exemple, dix-neuf diplômes se sont avérés faux. Un autre diplôme de Baccalauréat d'un étudiant comorien demeure introuvable. D'autres diplômes sont inscrits à d'autres noms : ceux d'étudiants malgaches. Sur trente-cinq demandes d'authentification par les ministères, deux documents sont

déclarés faux. « On va regrouper ces faux diplômes à chaque exercice annuel et on va les remettre au Bureau indépendant anti-corruption (BIANCO). C'est le moins qu'on puisse faire », explique le directeur.

Si autant de faux diplômes sont détectés par l'Office du baccalauréat, c'est grâce à un mécanisme bien huilé instauré par le personnel. « D'un seul coup d'œil, je peux faire la différence entre un vrai et un faux. Par exemple un diplôme de baccalauréat authentique comporte un cachet sec. Mis à part le nom et la signature du président de l'université étant donné que c'est le premier diplôme universitaire. Le diplôme est imprimé avec un papier spécial, avec une identification spécifique dont on ne révélera pas les détails », fait savoir ce directeur.

UN NUMÉRO DE SÉRIE UNIQUE

Pour une certification, une demande d'authentification est adressée au service des examens nationaux moyennant 22.000 ariary. Le diplôme



original est joint à cette demande. Le personnel de l'Office du baccalauréat procède de suite aux vérifications des années d'inscription au baccalauréat et du numéro de série. A l'université d'Antananarivo, toutes les inscriptions et la liste des admis sont stockées dans une base de données qui remonte jusqu'à 1960. Si le nom du demandeur figure dans cette base, alors le diplôme existe bel et bien. Le certificat d'authentification signé par le président de l'Université lui sera remis.

A chaque candidat, un numéro de série unique est attribué. Deux personnes ne peuvent avoir le même numéro de série aux examens. « *Un numéro de série c'est l'identité d'un candidat au baccalauréat donc spécifique. Il est impossible par la suite qu'un numéro ait deux propriétaires. S'il s'avère que le demandeur n'est pas inscrit, c'est un faux* ». La durée du processus pour l'obtention du certificat d'authentification est de trois semaines à un mois.



Des étudiants s'aventurent dans le circuit des faux diplômes pour pouvoir poursuivre les études supérieures

«*Ni plus, ni moins*», fait savoir ce haut responsable. « *On ne fait aucune exception, tous les demandeurs bénéficient d'un traitement égalitaire* ». Avec cette disposition, « *les corrupteurs sont prévenus* », précise-t-il.

Mais malgré les efforts entrepris, il reconnaît ne pas avoir les moyens d'éradiquer le phénomène. Lors de notre passage, ce haut responsable nous a montré une pile de faux diplômes entassés sur son bureau. « *Une demande m'a été adressée le 23 octobre par une femme. Après vérification, il a été prouvé que c'est un faux diplôme. J'ai contacté la dame. Et elle a fait une tentative de corruption directe en me*

demandant ce que je pouvais faire pour sortir le certificat. J'ai pris son identité et la suite sera entre les mains du BIANCO », dévoile le directeur de l'Office du baccalauréat.

Les bacheliers issus des anciennes provinces peuvent demander une authentification auprès des universités de tutelle. Pour les étudiants ayant obtenu leurs diplômes en dehors d'Antananarivo, mais qui sont établis à Antananarivo, le certificat d'authentification est délivré par la Direction de l'Enseignement Supérieur (DES) à Tsimbazaza. La DES est un passage obligé pour ceux qui désirent poursuivre leurs études à l'étranger, en vue d'une certification du Bac. Ce département est également sollicité par les directions des ressources humaines des ministères ou des sociétés. Les bases de données de tous les inscrits au baccalauréat à Madagascar ainsi que tous les bacheliers sont stockées auprès de la DES.

Le certificat d'authentification est délivré en 24 heures si le nom figure dans cette base de données. Si ce n'est pas le cas, le dossier est faux et sera recalé. Le requérant est informé qu'il ne figure pas dans la base de données. « *Nous ne pouvons rien faire à part informer la direction générale de ces faux diplômes. C'est tout. Ouvrir une enquête ou entamer une poursuite judiciaire ne relève aucunement de notre compétence* ». La DES ne garantit en rien qu'un demandeur récusé à Tsimbazaza n'entreprene une autre démarche dans son lieu d'inscription et se faire délivrer l'authentification.

Selon les techniciens responsables de la délivrance du certificat de la DES, les anciennes provinces de Fianarantsoa et de Toliara brillent par l'affluence des détenteurs de faux diplômes. « *De nombreux récents diplômes portent la signature de Monique Rasoazananera, en tant que président de l'université de Fianarantsoa. Pourtant, en ces temps elle occupait déjà le poste de ministre de l'Enseignement supérieur [MESUPRES]. On a informé qui de droit. La suite? On ne la connaît plus* », nous apprennent les agents de la DES qui se plaignent de l'abondance de ces faux diplômes, qui semblent de plus en plus vraisemblables. « *Ils arrivent même à imiter le papier, sans compter la signature et le cachet. Ce sont nos données qui servent de filtre final sinon, il n'y aurait plus de moyens de les détecter* ».

“Un numéro de série, c'est l'identité d'un candidat au baccalauréat, donc spécifique. Il est impossible par la suite qu'un numéro ait deux propriétaires”

Ce service reconnaît ne pas avoir le pouvoir de dénoncer les faussaires, « de peur d'être accusé de diffamations ». Dans ce service, on affirme que des directeurs et des députés useraient de faux diplômes de baccalauréat pour accéder à un poste ou se faire reclasser dans leurs départements respectifs.

Il fut un temps où les responsables de la DES et de la direction de l'Education nationale [DEN] se sont rendus auprès de gendarmerie d'Ankadilalana pour s'enquérir des informations sur ces faux diplômes. « Les gendarmes nous ont révélé qu'un directeur au sein du ministère de l'Éducation nationale était dans leur ligne de mire, sans citer son nom. Ce directeur a tous les matériels requis pour confectionner un faux diplôme de Bac ». La DES suggère la mise en place d'un tribunal spécial pour traiter les affaires de faux diplômes comme le tribunal anti-corruption. « On se chargera de transmettre les dossiers à ce tribunal spécial. C'est la seule solution pour éradiquer ce fléau », admettent les agents de ce département.

DES FAUX DIPLOMES POUR GRAVIR LES ÉCHELONS

Les diplômes universitaires sont également touchés par ce fléau. Certains départements ministériels se méfient de la présence de documents falsifiés durant une simple vérification de routine. L'usage de faux diplômes est constaté surtout durant les concours administratifs, ou bien lors de l'intégration dans la fonction publique ou encore dans le processus de reclassement des agents de l'Etat. « Recourir aux faux diplômes permet aux agents de l'Etat d'obtenir le reclassement au sein de la fonction publique, d'accéder à l'augmentation de grade et d'échelon en vue d'une amélioration de leur situation financière », atteste un responsable de la gendarmerie au Toby Ratsimandrava qui prend en charge l'enquête sur le dossier de l'ISMATEC.

Ces faux diplômes universitaires sont principalement détectés

durant le processus de demande de l'équivalence des diplômes. Une mission attribuée à la direction de la Formation et du perfectionnement des Agents de l'Etat au sein du ministère du Travail de l'Emploi, de la Fonction publique et des Lois sociales [MTEFPLS] aux 67 Ha. Un certificat d'équivalence du diplôme est toujours exigé en vue d'un concours administratif ou d'un reclassement. Mais cette équivalence est aussi sollicitée par la direction des Ressources humaines et administratives [DRH] des départements publics. « Un agent prétend avoir un diplôme de master en droit privé mais est incompté dans les tâches qui lui sont attribuées. Alors le DRH demande à vérifier son diplôme », explique un responsable du CNTEMAD, victime de cette arnaque plusieurs fois. « C'est le ministère de la Fonction publique qui nous contacte pour l'authentification. » Pour une équivalence, c'est tout un protocole à suivre. Le dossier comprenant un formulaire dûment rempli, d'un coût de 100 Ar acheté au ministère, et du diplôme original, est déposé à la direction de la Formation et du perfectionnement des Agents de l'Etat MTEFPLS, porte 108. La demande est enregistrée dans un registre, et passe au niveau du service du contrôle des listes. Si le nom figure sur cette liste, on imprime et l'extrait d'équivalence est délivré. Sinon, la demande est rejetée. On dépose la requête la matinée, l'extrait est délivré l'après-midi.

« La direction délivre un seul extrait d'équivalence », explique Solomona Michel Rakotoarisoa, directeur du département de la Formation et du perfectionnement des Agents de l'Etat. « Ce sont les instituts privés reconnus et habilités par l'Etat et les organismes qui font passer des examens sanctionnés par des diplômes qui nous fournissent les listes de leurs étudiants admis aux examens. Cette liste est systématique après chaque sortie de promotion ou après chaque fin de stage ou de mémoire », poursuit ce haut responsable. « On essaie de bien faire notre travail, mais dès fois on commet des erreurs. Des faux diplômes nous

filent entre les mains. L'erreur est humaine », concède-t-il.

Le processus de délivrance de l'équivalence d'une journée est contesté par Bodo Ranivoarisoa, secrétaire général du Syndicat des enseignants, mpampianatra mpanabé à Madagascar [SEMPAMA]. « Ce processus est irréalisable lors de la période des concours administratifs et des recrutements. On traite plus de trois mille dossiers en une journée. Ne serait-ce que pour le ministère de l'Education nationale. Une Cisco peut avoir trois cent dossiers, à elle seule. Il est impossible de sortir une équivalence en une demi-journée dans ce contexte. Il est difficile aussi de tout vérifier. Il est possible que des faux diplômes puissent filer entre les mains des vérificateurs. C'est évidemment l'une des portes d'entrée à la corruption ».

UN RÉSEAU INAMOVIBLE EN HAUT LIEU

Les faux diplômes? « Ils existent », reconnaît Solomona Michel Rakotoarisoa, directeur du département de la Formation et du perfectionnement des Agents de l'Etat. « Mais ils ne sont pas issus de notre service comme on le prétend. Parfois c'est au niveau des instituts privés qui ont une liste additive. Après le rejet d'une demande, un institut nous appelle et nous dit que l'étudiant est bien inscrit et a été admis mais il ne figure pas dans la liste initiale. Il existerait une liste additive qu'il nous envoie. Normalement, il ne devrait plus y avoir une liste additive après celle fournie lors d'une sortie de promotion, mais c'est l'institut qui l'atteste. Dans ce cas de figure, j'exige à l'institut une liste des étudiants autorisés à participer aux examens, un procès-verbal de soutenance, un relevé des notes et une déclaration de rectificatif de la « fameuse » liste».

Selon Rakotoarisoa, il arrive parfois que c'est l'institut lui-même qui fournit un diplôme à une personne non-inscrite dans l'établissement. Le nom de l'intéressé figure de ce fait dans la liste

de ses diplômés. « Peut-on parler de faux diplôme dans ce cas ? » s'interroge ce haut responsable.

Son service est seulement habilité à procurer un extrait d'équivalence d'un diplôme, et non de décerner les diplômes. Mais d'après les informations, de faux extraits d'équivalence existent aussi. « *Puisqu'on ne délivre qu'un extrait, les propriétaires doivent faire une photocopie de leur extrait original qu'ils vont devoir certifier auprès de notre service. Une fois, un extrait est tombé entre nos mains en vue d'une demande de certification. L'extrait comportait ma signature et mon nom. On a vérifié le numéro de série de l'extrait qui est unique et ça ne collait pas. On a gardé l'extrait et le propriétaire n'est plus revenu récupérer son extrait* ». Malheureusement, l'identité de l'intéressé, nom et numéro de téléphone y compris, stipulée dans le formulaire est également fausse. « *Il n'a pas pu être interpellé* », regrette le directeur qui aurait bien voulu porter l'affaire en justice pour faux et usage de faux et usurpation de fonction selon ses explications.

Le nom du centre national de téléenseignement de Madagascar (CNTEMAD) est souvent associé aux faux diplômes. Les dates de fin de stage et de fin de mémoire de cet établissement universitaire sont aléatoires. Donc la liste des étudiants admis arrive à compte-goutte. Une occasion pour les faussaires de faire entrer les noms. Vers 2005 et 2006, un agent de l'Etat impliqué dans une affaire de faux en matière de diplôme universitaire a été poursuivi par le BIANCO. Les enquêteurs ont découvert que le faussaire avait utilisé le titre du CNTEMAD dans le diplôme. Une enquête a été ouverte et tous ceux qui ont été liés au sujet ont été convoqués à la villa La Piscine à Ambohibao. « *En tant que responsable de l'établissement au CNTEMAD, on a été auditionné* », témoigne Gervais Paul Andriamalala, sous-directeur de Scolarité et d'examen au sein du CNTEMAD. « *Après des jours de va-et-vient à Ambohibao pour la nécessité*

de l'enquête, l'avancement de l'affaire ne nous a pas été communiqué ». Le sort de l'auteur de l'acte n'a été connu que plusieurs mois plus tard, par un pur hasard. « *Le BIANCO s'est déclaré incompetent du fait que l'affaire n'a rien à avoir avec la corruption* », a-t-on appris à ce responsable. L'actuelle première responsable du CNTEMAD a promis de veiller à la renommée de cet établissement. « *Pour les problèmes de liste, nous avons changé de procédure et de méthode. Nous allons regrouper les remises de rapports de stage et de fin de mémoire en une seule période. Ainsi, nous établirons une liste unique chaque année universitaire. Nous serons intransigeants sur cette question de faux diplômes* ».

HAUTE PROTECTION ET PAIX SOCIALE

La connaissance d'un ministre ou encore l'appartenance à un parti proche du pouvoir protège souvent ces faussaires. « *En 2018, Elidiot Randrianjafy, président du «Sendikan'ny mpampianatra» ANEFA a été l'invité d'un débat sur une chaîne privée. Il avait en face de lui le ministre de l'époque Paul Rabary. On a reçu l'ordre de fouiller son passé dans l'objectif de le mettre à nu durant le débat. Après des investigations, on a découvert qu'il a usé d'un faux diplôme de BEPC* », révèle un responsable au sein du ministère de l'Education nationale.

Hormis le non-renouvellement de son contrat, il n'a pas été inquiété. « *On a reconduit son contrat après un an, pour la paix sociale* », admet l'ancien ministre Paul Rabary. Elidiot Randrianjafy est toujours au sein de ce ministère. Il serait même chef d'établissement public à Atsimondrano. Il a même pu se présenter aux élections communales dans ce district en 2019. Interrogé sur le sujet, Elidiot Randrianjafy a réfuté énergiquement ces accusations. « *Fausses allégations* », interjette cet ancien conseiller spécial d'un ancien ministre. « *Je vous invite à consulter mes dossiers* ». Dossiers introuvables malheureusement au sein dudit ministère. Son cas n'est pas isolé.

« *Les faux diplômés de BEPC sont nombreux. Mais ces faux diplômes de BEPC sont confectionnés hors du ministère de l'Education nationale. C'est un procédé complexe car tous les admis au BEPC sont inscrits depuis 1960 dans un registre déposé à la Direction de l'éducation fondamentale (DEF)* », fait savoir l'ancien numéro un du MEN, Paul Rabary. L'implication de certains agents du MEN pourrait se faire en amont. « *Cela pourrait concerter les fraudes et les transcriptions des notes* ».

Il arrive également que ce soient les parents qui abusent de leur autorité sur les enseignants ou les proviseurs. « *Ils exigent à ce que leurs progénitures obtiennent le diplôme sans condition, comme c'est souvent le cas dans les zones enclavées* », reconnaît Paul Rabary qui avance comme solution la numérisation des diplômés de BEPC afin de stopper ce fléau.

Toujours au sein du ministère de l'Education nationale, un assainissement effectué en juillet 2018 a permis de recenser cent quatre-vingt-seize faux diplômes allant du BEPC au doctorat. « *Une personne a fourni un certificat d'aptitude pédagogique de l'Ecole normale (CAPEN) en sciences naturelles et un doctorat en pharmacologie. Tous des faux* », s'est plaint l'ancien directeur des Ressources humaines de l'époque Paul Rabary. Le ministère a rompu son contrat, mais l'agent a encore usé d'une fausse lettre assujettie d'une fausse signature du DRH pour renouveler son contrat auprès du ministère des Finances. « *C'est le MEF qui m'a alerté, mais je n'ai pas porté plainte* », poursuit ce haut responsable.

Les cent quatre-vingt-seize faussaires n'ont pas été traduits en justice, mais leurs dossiers sont passés au sein du CODIS. Sur ces cent quatre-vingt-seize faux diplômés, dix-huit ont vu leurs contrats résiliés. L'étude des cent soixante-dix-huit cas restants a suivi son cours. Selon ce responsable, les dirigeants de l'époque ont misé sur « *le côté humain* ». « *Ils ont perdu leur emploi, on ne voit pas pourquoi on*

les mettrait en prison. Nous ne nous voyons pas détruire les familles de cent quatre-vingt-seize de nos concitoyens », concède-t-il.

Des informations ont permis de savoir que des agents dont les contrats dans un établissement ont été annulés ont pu postuler dans un autre établissement public. « Il faudrait que le CODIS informe tous les établissements publics de la liste de ceux dont le contrat a été annulé. Pour éviter qu'un agent sanctionné puisse travailler dans d'autres établissements », suggère ce DRH.

A ce jour, au moment où l'on met sous presse, le nombre de faux diplômes au sein de ministère de l'éducation, entre les mains du CODIS, est de cinq cent-un.

« Le record a été battu durant la transition. Trois mille faux diplômes ont été détectés. Où sont passés leurs propriétaires ? Que sont -ils devenus ? », se demandent les dirigeants du SEMPAMA. Nos interlocuteurs évoquent une braderie de nominations, d'aucune qualification pour trois mille postes budgétaires. « Il fallait être en accord avec le ministre de l'époque, suivre à la lettre ses instructions, redorer son image, accepter de semer les troubles au sein du SEMPAMA pour jouir d'un poste de chef Cisco, de directeur régional, ou de chef d'établissement », révèle le SEMPAMA.

L'annonce de la première vague de dix mille postes budgétaires d'enseignants FRAM par le président Rajaonarimampianina a augmenté ces statistiques. Parmi les critères de recrutement figurait surtout l'orientation politique du candidat. Pro HVM ou pas ?

« Tout est politique », acquiesce l'ancien ministre Paul Rabary.

UN SYSTÈME VERRUILLÉ

L'affaire Tinoka Roberto Raharoarilala, l'actuel ministre de la Jeunesse et des sports qui aurait usé d'une contrefaçon d'un diplôme de magistère en études juridiques spécialité droit public Bacc+4 du CNTEMAD, pour concourir à l'Ecole nationale de l'administration de Madagascar [ENAM] en 2011 et également au Centre des études diplomatique et stratégique de Madagascar [CEDS] en 2012-2013, a fait couler beaucoup d'encre.

« Il n'a pas eu ce diplôme étant donné qu'il n'était même pas inscrit aux examens. Il s'est juste inscrit en première année mais n'a pas poursuivi ses études. On a été impliqué dans ce dossier. Notre directeur général a été

publié sur la page de la Primature ne comporte plus le diplôme en études juridiques spécialité droit public Bacc+4 du CNTEMAD.

Les agents de l'Etat ayant de faux diplômes pullulent au sein des départements ministériels. « Même actuellement, bon nombre de ces hauts responsables sont dotés de faux diplômes », révèle sans ambages un ancien ministre de la Fonction publique, sous couvert d'anonymat. Des anciens agents occupant des postes de consuls, de députés, de gouverneurs ou encore de ministres sont cités.

Au ministère des finances et du budget, il fut un temps où un assainissement sévère a été effectué.

Les détenteurs de faux diplômes ont été privés de leurs avantages financiers. « Ils ont été traduits devant le conseil de discipline [CODIS] du MTEFPLS. Mais on n'a plus eu vent de la suite. S'il y avait eu sanctions administratives ou pas », nous apprend un responsable au sein de ce département qui a requis l'anonymat.

En effet, c'est le conseil de discipline qui

Même actuellement, bon nombre de ces hauts responsables sont dotés de faux diplômes

convoqué par le BIANCO. L'enquête a conclu que c'est un étudiant du nom de Radson qui a été l'auteur du faux diplôme. Un avis de recherche a même été lancé à l'endroit de ce Radson», admet un responsable au sein du CNTEMAD. Le 17 février 2015, le verdict est tombé. Tinoka Roberto, déjà député en ces temps, est déclaré coupable d'usage de faux par la chaîne pénale anti-corruption [CPAC]. Il est condamné à un an d'emprisonnement avec sursis. Malgré cette condamnation, il a exercé ses fonctions d'élu. Et le fameux «Radson» est resté introuvable.

Nommé ministre de la Jeunesse et des Sports, le CV de Tinoka Roberto

détermine les sanctions à prendre pour les agents de l'Etat. Le cas de Lucie Razafimandimbay ayant usé d'un faux Diplôme d'études approfondis (DEA) pour accéder au poste de directeur général de ce ministère est pris en exemple. Ce DG du MTEFPLS, nommée en 2014 a été placée sous mandat de dépôt en 2015, puis a été libérée. Elle aurait repris ses fonctions et actuellement occuperait un poste au sein de la présidence. « C'est un décret qui nomme les hauts commis de l'Etat. Ce décret ne peut être abrogé qu'après décision du CODIS. Même si un agent est emprisonné et qu'il n'est pas traduit en CODIS et sanctionné par ce département, il pourra toujours jouir de ses avantages financiers et

son salaire, même en prison », nous apprend Solomona Michel Rakotoarisoa. Et d'enchaîner qu' « Une personne sous mandat de dépôt n'est pas forcément condamnée. Le CODIS pourrait attendre le procès et le verdict final avant de trancher. La logique fait qu'un agent condamné par le pénal soit radié du corps. Un casier judiciaire vierge est une condition sine qua non pour être fonctionnaire ».

Mais est-ce vraiment le cas ? Les langues se délient au sein du corps des fonctionnaires. Et la crédibilité de ce département du conseil de discipline est remise en cause. « *Mametraka kely dia afaka e, madio ny dosie* » ou « *il suffit de donner une petite somme et le dossier est épuré* » selon les explications. « *Ils sont corrompus, bien de dossiers de faux diplômes tombent entre leurs mains et sont classés sans suite* ».

Il faut savoir que le conseil de discipline est composé de représentants du MTEFPLS, des ministères concernés et des représentants du corps administratif. « *Ils entretiennent des relations assez familières et se protègent entre eux. Aucun fonctionnaire n'a été radié par le CODIS, surtout pour un faux diplôme* ». Une raison pour laquelle ces agents « *faux diplômés* » évoluent dans leurs départements respectifs, intouchables et inamovibles.

Chaque ministère a son propre CODIS qui est présidé par son ministre de tutelle. Le CODIS ne fait office que de conseiller, mais c'est le ministre qui prend les dernières décisions. Les décisions au sein de ce service ministériel sont transmises pour décision finale au CODIS-FOP. « *Mon dossier a été bloqué au niveau de ce service durant deux ans. Aucun recours n'a été possible sans les décisions du CODIS. J'ai dû supplier les agents dudit service de me faire passer au CODIS. Mais sans aval du ministre de l'époque, rien n'aurait été possible* », explique Bodo Ranivoarisoa. Cette dernière a été suspendue de ses fonctions au sein du MEN de 2004 en 2011. Elle a gagné le procès contre le ministère qui a été contraint de payer tous ses avantages financiers durant les sept années. Lorsque le CODIS rend sa décision, l'agent peut recourir au Conseil d'Etat.

Au cours de cette enquête, nous avons contacté le directeur du CODIS mais elle a expliqué que son service n'est pas habilité à parler sans l'autorisation du ministre de tutelle. La direction générale du même ministère a été sollicitée à plusieurs reprises en vue d'un entretien avec les membres du CODIS. Mais notre requête est demeurée sans suite.

MANQUE DE VOLONTÉ DE DÉNONCER ?

Au sein de la Direction de la législation et du contentieux de la Primature [DLC], par contre, on ne chôme pas. Son rôle est de jouer les avocats de l'Etat dans ces « *fake diploma gate* ». C'est le directeur des Ressources humaines d'un ministère qui saisit la DLC en vue de porter plainte sur une affaire de faux et usage de faux de diplôme. Bon nombre de ministères font appel à leur service. Depuis

“
Nous encourageons les responsables auprès des départements à dénoncer ces cas de faux diplômes. Ils nuisent à la bonne marche de la machine administrative

2018, le ministère des Finances et du budget, le ministère de l'Agriculture, celui de l'Education nationale, et celui de la Santé publique ont sollicité ce département pour des affaires de faux diplômes de fonctionnaires. « *Nous constituons les dossiers et nous nous chargeons de déposer plainte à la justice au nom de l'Etat malagasy* ».

Au cours de notre entretien avec la DLC de la primature, six dossiers de faux diplômes étaient en cours de traitement, dont l'affaire des faux diplômes détectés au sein de l'ISMATEC.

« *Nous encourageons les responsables auprès des départements à dénoncer ces cas de faux diplômes. Ils nuisent considérablement à la bonne marche de la machine administrative. Un agent use d'un faux diplôme pour intégrer un poste, ou pour obtenir un reclassement. Son incompétence sera une charge lourde pour l'administration qui l'emploie. Il sera également une perte pour les contribuables qui paient son salaire. Et il va bloquer la voie aux agents compétents et méritants, et freiner le développement de notre pays* », explique notre interlocuteur de la DLC.

Les membres de cette direction revendiquent également leur indépendance dans toutes les démarches judiciaires. « *Nous avons été sollicités pour une affaire de faux diplômes au sein du ministère de l'Agriculture. L'affaire a été en cours. Puis le ministère a changé de ministre. Ce dernier nous a appelé et nous a intimé de stopper les démarches. On a donc arrêté l'affaire. On a informé notre supérieur hiérarchique* ». L'on a appris par la suite que le verdict dans cette affaire impliquant des agents du ministère de l'Agriculture est sorti. Certains des interpellés ont été relaxés au bénéfice du doute, d'autres ont été condamnés à des peines sursitaires. Pourtant le code pénal malgache dans ses articles 147 et 148 prévoit « *une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 10 ans et d'une possibilité d'interdiction d'exercice des droits civiques, civils et de famille comme le droit de vote et d'élection, d'éligibilité, d'être appelé ou nommé en fonctions de juré ou d'autres fonctions publiques, ou autres emplois de l'administration ou d'exercer ces fonctions ou*

emplois; d'une interdiction de port d'armes, de vote et de suffrage dans le délibérations de famille, d'être tuteur, curateur, si ce n'est de ses enfants et sur l'avis seulement de la famille; d'être expert ou employé comme témoin dans les actes, de témoignage en justice », autrement pour y faire de simples déclarations (art.42 code pénal malgache).

« Ce genre de situation entraîne souvent une frustration, notre frustration. Avec ces «teny midina» ou «baiko midina», on ne pourra pas avancer et cette pratique s'enracinera», déplore le personnel de la DLC de Mahazoarivo.

UN RÉSEAU INDÉMONTABLE

Les actes se perpétuent d'année en année, de régime en régime et leurs auteurs restent souvent impunis. « C'est une spirale infernale », révèle Claude Rarivoatra, président national du SEMPAMA. Les membres de ce syndicat qui dénonce une affluence des faux diplômes depuis l'ère Manoro Régis affirment que si ce fléau n'est pas éradiqué jusqu'à ce jour, c'est à cause des agents qui feraient office de « parasites ». « Ils savent s'intégrer de régime en régime. De ministre en ministre. Certains ministres sont même de mèche avec eux. Dans d'autres cas, certains ministres les utilisent comme des pions pour rester plus longtemps au pouvoir ».

Des anciens ministres, des anciens directeurs des ressources humaines, le directeur de l'office du baccalauréat, la DLC, le directeur de la Formation et du perfectionnement des Agents de l'Etat, les responsables du CNTEMAD évoquent la possibilité de l'existence d'un réseau en haut lieu, bien ficelé, comprenant plusieurs entités. « C'est

tout un système et tout s'organise autour de ce système. Mais on ne connaît pas sa composition ». Et de souligner par la suite qu'aucun de leur personnel n'est impliqué dans les transactions, après enquête interne.

Certains de nos interlocuteurs citent le ministère des Finances et du budget tout en restant très prudents. « C'est ce ministère qui exige surtout l'équivalence des diplômes pour la catégorisation, le salaire et les avantages financiers. Il doit y avoir un ou plusieurs complices dans ce département pour qu'un dossier puisse passer ». Les petits commis, ceux qui scannent ou photocopient les documents officiels et qui les transposent en faux, opéreraient à Ambohipo et Ankatso. Mais ils n'ont jamais été inquiétés. Au fait, personne n'a osé dénoncer les auteurs principaux des faux diplômes. La peur en est la cause principale. « Nous avons peur pour notre famille, pour notre avenir », nous a-t-on répété tout au long de nos échanges.

Et la preuve, durant les enquêtes et les procès, les initiateurs des faux diplômes, « les patrons » comme on dit, n'ont jamais été appréhendés.

Même lors des verdicts, ce sont souvent les détenteurs et les intermédiaires qui sont sanctionnés. De ce fait, le fléau s'enracine, se perpétue et ne sera pas près de s'arrêter. « Sauf si on décide de créer un tribunal spécial anti-faux-diplômes où les vrais coupables seront traduits en justice et sanctionnés sévèrement », conseille un responsable du CNTEMAD, raffermisant la requête de la DES. « Il faudrait une peine exemplaire », suggère un ancien DRH.

LA GENDARMERIE MÈNE L'ENQUÊTE

En 2019, la gendarmerie a déjà effectué une enquête sur les faux diplômes. C'est le général Serge Gelle qui a mené cette enquête. Selon les informations dont il dispose, près d'une quarantaine de personnes ont été mises en examen. Suite au confinement, cette affaire a été suspendue mais devrait se poursuivre d'ici peu. Dans son rapport, ce chef de l'état-major auprès de la gendarmerie a dévoilé qu'un institut privé est le noyau de ce réseau avec la complicité d'un ou de plusieurs employés de la FOP. Cet institut fournit les faux diplômes en recourant à une liste additive, en usant de multiples cachets ou en fournissant une fausse liste à la FOP.

Certains des faussaires viennent des régions et ne sont jamais inscrits auprès des établissements. Un directeur régional du ministère de la jeunesse et des sports ainsi qu'un proviseur d'un lycée à Antananarivo sont dans la ligne de mire des enquêteurs.

Plusieurs fonctionnaires ont eu recours à de faux diplômes dans leur reclassement. Les ministères incriminés sont ceux de l'éducation nationale, des travaux publics, et de l'agriculture. « C'est un moyen légal de dilapider l'argent des contribuables. C'est un travail de longue haleine qui nécessite la mise en place d'une plateforme ministérielle », reconnaît le général Serge Gelle. Ce dernier a souhaité la contribution de la direction des ressources humaines des ministères concernés. Il a également fait savoir qu'un examen des dossiers durant le recrutement des élèves gendarmes sera effectué avec minutie.

Près de 2000 fonctionnaires ont demandé un reclassement en 2019. La gendarmerie va scruter un à un leurs dossiers en vue de vérifier les diplômes.

Deux employés de l'institut privé de la capitale ont été renvoyés de l'institut mais détiennent toujours les cachets dudit l'institut. Lors d'une perquisition à leur domicile, des faux diplômes et le matériel y afférent ont été saisis.



SOCIETE



En août 2020, quelque 80 détenus ont décidé de s'évader de la maison centrale de Farafangana. Une évasion spectaculaire qui lève un pan du voile des conditions carcérales à Farafangana en particulier, mais aussi Madagascar en général. Les familles des détenus et des prévenus se voient exposées à la corruption et à la manipulation, en tentant d'améliorer le sort de leurs proches.



MAISON CENTRALE DE FARAFANGANA

Une évasion spectaculaire sur fond de surpopulation carcérale

C'était un dimanche, le 23 août 2020. Il était midi dans la ville de Farafangana, quand l'évasion de prisonniers de la maison centrale de Farafangana s'était produite. Cette évasion tourne les projecteurs vers les conditions carcérales malgaches en général, et celles de la maison centrale de Farafangana en particulier.

En deux temps, trois mouvements, la nouvelle avait fait le tour de la ville, les familles s'étaient calfeutrés derrière leurs portes et fenêtres closes, les boutiques avaient fermé, plus un chat dans les rues. L'évasion s'était faite en deux vagues : 88 détenus s'étaient sauvés.

PRISON BREAK : RETOUR SUR LES FAITS

La plupart des prisonniers en fuite ont suivi les rives d'un cours d'eau. Certains d'entre eux ont pris possession d'armes à feu, des B49 et des fusils, ce qui a grandement inquiété la population. Pris en chasse par les forces de l'ordre, 33 fugitifs ont perdu la vie durant l'affrontement et 17 autres sont toujours en cavale. Leurs têtes

sont mises à prix par le ministère de la Justice qui offre 2 millions d'ariary par prisonnier pour toute aide permettant leur capture. De passage à Farafangana en novembre 2020, le ministre de la Défense nationale, le Gal Rakotonirina Leon Richard a réitéré la détermination à rétablir la paix et la sécurité. De leur côté, les organisations de la société civile locales et internationales ont fait savoir leur désapprobation devant l'usage disproportionné d'armes et qui s'est soldé par la perte en vies humaines. Un jour après l'évasion, le ministre de la Justice, Johny Ramahefarivo, et la ministre du Travail, de la Fonction publique et des Lois sociales, Ramampy Gisèle, étaient sur les lieux. La brigade criminelle de Fianarantsoa et la gendarmerie



Marc MORASATA
Yves SAMOELIJAONA



nationale se sont mobilisées pour cette enquête, actuellement aux mains du Tribunal de première instance de Farafangana. Des responsables issus du ministère de la Justice ont fait une descente dans cette ville théâtre d'évasion de prisonniers. Aucun rapport officiel n'a été entendu à ce jour. On remarque cependant que des responsables de Farafangana ont été remplacés, notamment préfet, le directeur régional de l'administration pénitentiaire, et le directeur régional de la sécurité publique.

TROP DE DÉTENUS, TROP PEU DE GARDIENS

La maison centrale de Farafangana est un établissement vétuste et surpeuplé, à l'image de la plupart des centres pénitentiaires de l'île. D'après le ministère de la Justice dans son communiqué en date du 23 juin 2020, les prisons malgaches comptent 27 600 détenus. Si on se réfère au rapport d'Amnesty International sur le recours à la détention préventive (2018) et réitéré dans sa déclaration officielle en date du 3 avril 2020 afin de plaider pour le désengorgement de la population carcérale dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, les prisons malgaches accueillent trois fois plus de personnes que leur capacité ne les leur permet.

La prison de Farafangana n'échappe pas au problème de la surpopulation : l'établissement a une capacité de 208 places, mais 357 détenus et prévenus y vivent. Ce 23 août, jour de l'évasion, quatre surveillants assuraient la garde de la prison. Selon les normes internationales, il devrait y avoir un surveillant pour cinq prisonniers.

UNE VIE CARCÉRALE PÉNIBLE

La vie carcérale est particulièrement pénible. Le repas est frugal et insuffisant. Le riz est servi une fois par semaine pour ceux qui n'ont pas de proches pour assurer la livraison de vivres. Les soins en cas de maladie sont bien précaires. L'Aumônerie Catholique des Prisons (ACP) est l'une des rares associations qui s'occupent

entre autres, de la distribution des médicaments et du transfert d'un patient vers l'hôpital au besoin. L'Aumônerie se mobilise aussi quand il faut entamer une procédure de demande de liberté provisoire pour les détenus. Mais la plupart du temps, ces demandes restent sans réponse. Dans le cadre de cette évasion de Farafangana, le président de l'ACP, Rakotonaina Edouard, explique : *“Nous avons pu suivre de près les cas de 22 évadés. Nous avons soigné les blessés, récupérés les dépouilles des personnes fusillées et nous les avons lavées. Nous avons écouté les doléances des familles. Parmi tous les morts fusillés, nous en avons vus 23”.*

L'ACP dit être informée de cas de corruption au sein de l'établissement pénitentiaire, les proches des détenus s'en plaignent d'ailleurs. *“Il y a de la corruption, les gens ont peur de refuser, ils disent qu'on leur dépouille de leur argent. Les familles veulent rendre visite à leurs détenus, et doivent payer 5 000 Ar pour cela”*, selon toujours l'association.

Les démarches des familles pour prendre soin de leurs proches détenus ou prévenus sont ainsi souvent taxées par ceux qu'ils appellent *“les vanda lamba”*: des hommes/femmes en treillis, au sein de la maison centrale. Il faut payer pour visiter un proche, lui apporter de la nourriture ou des médicaments. Certains parents se voient promettre la liberté de leurs enfants détenus, et s'endettent lourdement dans l'espoir que ces derniers sortent de prison.

DES EFFORTS POUR DÉSENGORGER LA PRISON

Le procureur de la République, Ramilijaona Aimé Marius, réfute tout lien entre ces cas de corruption et l'évasion des détenus. *“Cette affirmation selon laquelle les cas de corruption ont incité les détenus à s'enfuir est infondée. Il est difficile de prouver l'existence d'une corruption [...] La surpopulation dans le centre a entraîné un certain découragement*

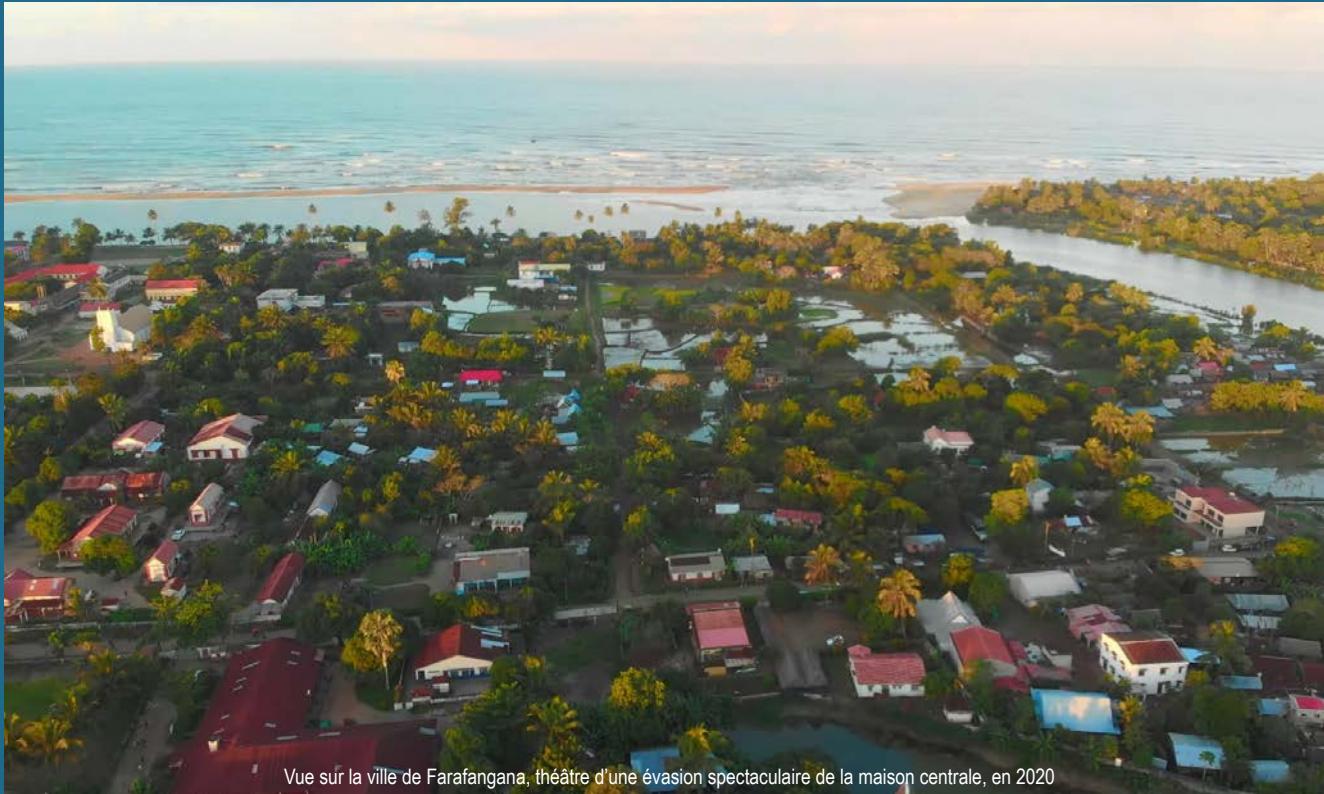
et plus tard, cette évasion. On a donc pris des mesures pour accélérer le traitement des dossiers”.

Des efforts ont effectivement été faits pour désengorger la prison. Jusqu'au début du mois de novembre 2020, 84 dossiers ont été traités à Farafangana. Une quarantaine de dossiers ont été traités du 26 octobre au 6 novembre 2020, et une quarantaine d'autres dossiers, du 9 au 20 décembre au sein de la cour criminelle ordinaire. Soit plus de 80 dossiers traités environ, à la fin de l'année 2020. Selon toujours le procureur de la République, les détenus sont incités à faire une demande de libération conditionnelle auprès du Parquet. *“C'est une mesure juridictionnelle d'application d'une peine privative de liberté qui en suspend l'exécution”*, précise le procureur. D'autres condamnés ont également été transférés dans d'autres prisons.

DES FUGITIFS AUX VISAGES INCONNUS

L'absence d'outils d'identification des détenus rend le contrôle aléatoire. Avant l'évasion d'août 2020, aucune des personnes détenues au centre pénitentiaire de Farafangana n'était identifiable par une photographie. *“Il est difficile d'appréhender les fugitifs car nous n'avons pas d'informations à leur sujet, aucune photo d'identité prise à leur entrée dans le centre pénitentiaire. Seuls les noms sont consignés, leurs adresses et les lieux où ils ont été arrêtés. Il est donc difficile de se faire une idée de leurs visages. D'ailleurs, la population locale semble avoir plus ou moins la même physionomie, les mêmes cheveux frisés, le même teint sombre...”*, explique le procureur de la République Ramilijaona Aimé Marius. Après cette grande évasion, tous les détenus de Farafangana ont été photographiés pour faciliter la reconnaissance faciale.

Un ex-militaire mêlé à l'évasion de Farafangana ?



Vue sur la ville de Farafangana, théâtre d'une évasion spectaculaire de la maison centrale, en 2020

Les annonces officielles sur cette évasion spectaculaire de Farafangana n'évoquent pas le cas de l'adjudant-chef Médard, détenu dans le centre pénitentiaire. Le jour de la Pentecôte 2020, l'épouse de cet ex-commandant de brigade a été interpellée par la police de Farafangana pour non-port de cache-bouche. Comme sanction, elle a dû balayer les rues de la ville : l'interpellée a refusé sa peine et s'est opposée aux agents des forces de l'ordre. Elle contacte son époux qui, déjà éméché, débarque de suite. D'après des témoins dont le préfet Ramanakirahina Jean Noel et le directeur général de la sécurité publique Ramananandro Gabriel, il se serait muni d'un pistolet et d'une grenade offensive. Un affrontement armé entre la police et ce commandant de brigade a failli éclater, si ce dernier n'avait pas pris la fuite à la dernière minute. L'adjudant-chef Médard s'est caché pendant longtemps, et n'a accepté de se rendre aux gendarmes qu'avec l'intervention patiente du lieutenant colonel Derbas Behavana, commandant du groupement Atsimo Atsinanana. Son procès a été suivi par un grand nombre de personnes dans la ville, et une vingtaine d'éléments de sécurité ont été mobilisés pour sa protection, tant la colère à son égard était bouillonnante.

Le Tribunal de première instance a décidé, selon son verdict en date du 25 juin 2020 que l'adjudant-chef écope de 12 mois fermes de prison. Il a été évoqué durant le procès qu'il aurait utilisé un fusil inutilisable et n'aurait pas apporté de grenade. D'atteinte à la sûreté de l'État, l'affaire est requalifiée en outrage et les sanctions sont plus clémentes. Non-satisfait de ce verdict, Médard fait appel auprès de la cour d'appel de Fianarantsoa qui confirmera la peine d'emprisonnement de 12 mois. Médard se retrouvera alors incarcéré, dans les mêmes murs que des prisonniers dont il a contribué à l'arrestation lors de ses services à Vondrozo, Vangaindrano et Farafangana. Inquiet d'une possible vengeance par ces derniers, Médard complète pour s'évader. Placé depuis un certain temps dans la prison de Farafangana, l'ex-adjudant-chef a eu le temps d'inspecter les lieux et d'en identifier les failles potentielles.

EVADÉS DE FARAFANGANA

Les familles des prisonniers manipulées par des fraudeurs en treillis



Marc MORASATA
Yves SAMOELIJAONA

Les familles des fugitifs de Farafangana sont désemparées: certains de ces évadés ont déjà été jugés, d'autres étaient en détention préventive dans l'attente de leur jugement, et ont trouvé la mort pendant l'évasion. Voici trois histoires derrière cette grande évasion, qui illustrent des situations improbables de la vie carcérale, et de l'impact de la corruption sur les familles. Des histoires parmi tant d'autres qui nous éclairent sur la réalité des conditions d'incarcération dans les prisons de Madagascar, de la situation intenable d'arnaque et d'exploitation dans laquelle les familles sont exposées. Le cas de Farafangana illustre aussi les limites de la surpopulation carcérale et de la détention préventive : aujourd'hui, 75 % des prisonniers de Farafangana sont des prévenus qui n'ont pas encore bénéficié d'un jugement. Portraits et témoignages.



JENETSY : DES PARENTS ENDETTÉS CONTRE UNE PROMESSE DE LIBÉRATION



avancée, tant et si bien qu'il a dû être enterré à Farafangana même.

Jenetsy a été arrêté en 2016, alors que lui et son frère transportaient dans un sac de jute des ossements humains. De l'avis du père, ses fils auraient été victimes de machination. Ils ont été sollicités par un commanditaire pour transporter vers Farafangana des marchandises dont ils ne connaissaient pas la nature, moyennant 50 000 Ar. Les deux frères ont été interpellés par les villageois en chemin, car un tombeau sis à proximité venait d'être vidé. En ouvrant les sacs, les ossements humains y ont été trouvés. Ce crime a valu à Jenetsy la prison à vie, selon le verdict du tribunal de la cour criminelle ordinaire, le 18 septembre 2017.

Jenetsy, aussi appelé Vevetsy, est né en 1993, selon les dires de son père. C'est sur les ondes de la radio RTFA 99.2 Mhz qu'il a appris le décès de son fils. Il est venu récupérer sa dépouille pour l'enterrer dans le caveau familial de Karianga, dans le district de Vondrozo. Le corps sans vie de Jenetsy est resté dans l'eau pendant un certain temps et a été récupéré en état de dégradation

peut-être des administrateurs de la prison, ou bien des gendarmes. C'est comme ça que Germain a pu être transféré dans un camp de « Fonja Mamokatra ». Ces personnes nous avaient promis que nos fils seraient libérés, mais nous devions payer le prix ». Tous les trois mois, le père de Jenetsy parcourt à pied les kilomètres qui séparent le village de Karianga à Farafangana pour apporter de quoi payer les vivres de ses fils. Il choisit de marcher afin d'économiser de l'argent pour nourrir ses garçons.

Les parents de Jenetsy et de Germain sont des paysans qui n'ont pas eu la chance de se scolariser. Ils sont des proies faciles pour les profiteurs qui leur font miroiter la liberté de leurs enfants, bien que ces derniers aient écoper d'une peine à vie pour vol d'ossements humains. « A ce jour encore, je suis endetté. Je dois environ deux millions Ar à cause de ce projet de libérer nos fils, alors que je n'ai plus les moyens de payer cette dette. Je suis fatigué, les fils que j'avais et qui devaient aider la famille étaient en prison », rumine le père.

DES « VANDA LAMBA » QUI PROMETTENT LA LIBERTÉ

« Pendant le temps où mes fils Jenetsy et Germain ont été incarcérés, j'ai vendu sept zébus et des rizières pour les ravitailler en vivres, tous les trois mois. Je dois aussi payer les « vanda lamba » qui sont les personnes en uniformes,



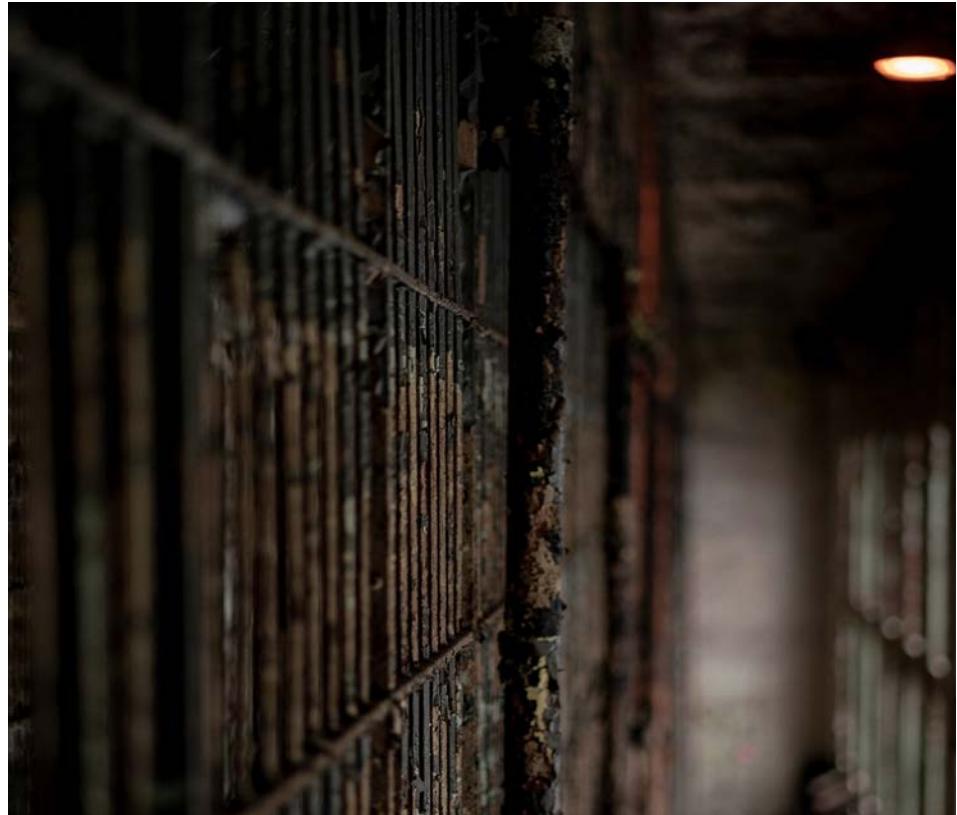
RALISTA : LES PROCHES OBLIGÉS DE SOUDoyer LES RESPONSABLES PÉNITENTIAIRES POUR UN DROIT DE VISITE

C'est son oncle qui nous délivre l'histoire de Ralista, un jeune paysan qui aime travailler la terre et qui excelle dans cette tâche. Il vient du fokontany de Bekaraoky, dans le district de Farafangana. Dans son fokontany, un groupe religieux tient office tous les samedis. Un responsable de ce groupe a perdu son téléphone portable en 2018. La victime a demandé à la communauté de lui payer une réparation de trois millions d'Ar : l'homme affirme que le téléphone portable valait cher et contenait des documents précieux. Après deux réunions successives, le fokonolona de Bekaraoky décide de ne payer que 100 000 Ar, ce qui est d'ailleurs l'amende appliquée par dina loca, règlement collectif, pour des cas de vols similaires. Le meneur du groupe religieux refuse la proposition du fokonolona et porte plainte. Ralista et un de ses amis ont été appréhendés par les « *vanda lamba* » - les hommes en treillis- pour une enquête. « *C'est la dernière fois que nous l'avions vu à Bekaraoky .Ralista n'est plus revenu auprès de sa famille et de ses enfants dont l'aîné a deux ans à peine et le second est encore un nourrisson* », explique l'oncle. Ralista était prévenu, dans l'attente de son procès, quand il a trouvé la mort dans cette évasion.

De son vivant, alors qu'il était placé à la prison de Farafangana, sa mère devait soudoyer les responsables pénitentiaires pour avoir un droit de visite, les jeudis et les dimanches. « *Il fallait payer 10 000 Ar pour pouvoir discuter plus longuement. Si on ne donnait que 5 000 Ar, on voyait à peine Ralista et on avait très peu de temps pour discuter* ».

CONFUSION SUR LES DÉPOUILLES APRÈS L'ÉVASION

Ralista a fait partie des évadés de Farafangana et a été tué durant la fusillade. A la morgue, quand il a fallu



récupérer les dépouilles de leurs proches, les familles ont été quelque peu désappointées. Certains défunt étaient défigurés, les corps mutilés par les balles lors de l'affrontement avec les forces de l'ordre et leur identification était difficile. « *Les responsables de la morgue ont pris la peine de mettre les noms des défunt dans une bouteille vide pour aider les familles à distinguer leurs proches. Mais Ralista a été reconnu grâce à ses orteils* », se rappelle son oncle.

La famille est donc venue récupérer le corps de Ralista un mardi, pour le ramener à son village de Bekaroaky, à 17km de Farafangana, en empruntant la route de Vangaindrano. « *Mais quand nous avons vérifié ses signes distinctifs, nous avons finalement eu la certitude qu'il ne s'agissait pas de Ralista. Nous avons demandé un avis auprès de l'administration pénitentiaire : comme réponse, il nous a été conseillé*

d'enterrer le corps ».

Le lendemain, la famille décide de retourner à Farafangana pour récupérer le corps de Ralista et écope d'une nouvelle mésaventure. « *Nous nous sommes convenu avec un transporteur régional pour la somme de 100.000 Ar. Nous avons payé ce frais de transport de la dépouille. Le chauffeur a encaissé notre argent mais n'a pas transporté le corps... Nous avions donc dû louer une charrette pour véhiculer le défunt. Nous n'avions pu rejoindre Bekaroaky qu'en pleine nuit. C'est dur car en plus du décès de notre proche, nous avions perdu de l'argent. Et comme Ralista était prévenu dans l'attente de son jugement au moment où il a été tué lors de son évasion, il est difficile de le déclarer coupable de ce vol de téléphone* ». Il leur reste le souvenir qu'aura laissé leur proche dans son village : celui d'un homme travailleur et qui n'aimait pas se quereller.



RAZAFIMAHALEO : UN CORPS ENTERRÉ AILLEURS

Razafimahaleo a été emprisonné peu avant la déclaration de l'état d'urgence sanitaire, à cause du coronavirus [mars 2020]. Auditionné par la gendarmerie de Farafangana pour une affaire de meurtre dans le village de Vohilava dont il était suspecté d'être l'auteur, « *il a été envoyé en prison dans l'attente de son jugement, peu avant la crise sanitaire* », nous confie sa mère. « *Afin de nous laver de toutes ces accusations et révéler la vérité, nous avons décidé d'emmener notre fils auprès des gendarmes de Farafangana afin qu'il y soit interrogé. Mais, la suspicion de meurtre n'a pas été levée et Razafimahaleo a été envoyé en prison dans l'attente de son jugement* » Elle continue, en larmes : « *C'est à cette époque que nous l'avions vu vivant, pour la dernière fois* ».

Mais en août 2020, Razafimahaleo fait partie des évadés de la maison centrale, mort pendant l'affrontement avec les forces de l'ordre. Plus tard, la famille a été grandement surprise au moment de récupérer le corps sans vie de Razafimahaleo : l'administration pénitentiaire s'est trompée de corps : « *Nous avons été informé qu'il y a eu une confusion sur les corps et que notre fils a été enterré à Bekaraoky. Nous avons dû nous rendre dans ce village en pleine nuit et à pied pour récupérer le corps* ».

Razafimahaleo et ses parents vivaient de l'agriculture dans cette commune située à environ une dizaine de kilomètres dans le nord de la ville Farafangana, en empruntant la route de Manakara. De son vivant, le jeune homme était un membre de la colonne (kalôny) chargée de patrouiller dans leur village d'Anosivelo, district de Farafangana. Razafimahaleo appréciait de faire son service de patrouille dans son village et c'était d'ailleurs en montant la garde qu'il s'est retrouvé dans une situation inextricable. Un meurtre a en effet été perpétré dans le village voisin de Vohilava et comme Razafimahaleo n'a pas été retrouvé chez lui – et pour cause, il était en patrouille –, il a été suspecté d'être l'auteur du crime. La mère est affligée : pour la famille, leur fils était innocent : « *C'est injuste car notre fils était en pleine garde quand le fait s'est déroulé. Il s'est présenté auprès des gendarmes de son plein gré, avec détermination, et pourtant s'est retrouvé soupçonné de meurtre. Mais nous avons entendu que durant l'enquête, la famille du défunt n'avait même pas accusé notre fils pour cet acte...* »

Comme pour bien d'autres prévenus et détenus, les parents de Razafimahaleo avaient dû prendre soin de leur enfant prévenu par leurs propres moyens, et



Vue sur un dortoir dans une prison de Madagascar
© Amnesty International

payer de leurs poches pour apporter de quoi acheter ses repas quotidiens, en attendant son procès.



Cette photo prise par Amnesty International dans la maison centrale de Manakara, illustre bien le phénomène de surpopulation carcérale dans les prisons de Madagascar



ENVIRONNEMENT



La nouvelle aire protégée Menabe Antimena est au cœur de suspicions de corruption : une situation qui éveille la méfiance entre les communautés.

Accusations mutuelles, perte de la cohésion sociale et conflits intestins avec, en toile de fond, la destruction de cette forêt et de ce paysage emblématiques du Sud de Madagascar.



NOUVELLE AIRE PROTEGEE

Menabe Antimena, une forêt sous la coupe de suspicions de corruption

La destruction galopante de la forêt de Menabe Antimena au profit de cultures illicites de maïs dégénère en conflits entre les migrants et les villageois, et en une méfiance mutuelle entre les villageois et les autorités locales. Pots-de-vin, altercations et climat de mésentente règnent.



Mazava VOLANA
NABOTO

Suite à la déclaration officielle de Madagascar de décupler ses surfaces protégées, passant de 1 700 000 ha à 6 millions ha, Menabe Antimena devient la « Nouvelle Aire protégée Menabe Antimena » (APMA). La forêt se situe à 25km au nord de Morondava et s'étend sur une surface de 210 312 ha. D'après les inventaires scientifiques, cette zone est riche en espèces endémiques. Aujourd'hui, elle reste ravagée par les feux, techniques franchement dévastatrices pour transformer la surface boisée en champs de maïs, d'arachides et de manioc.

Pour organiser ce détournement de la surface forestière de l'APMA, des centaines d'individus s'introduisent

dans la zone protégée, généralement en pleine nuit. Ils coupent les arbres pour défricher les lieux, éclairés par la pleine lune ou bien en portant une lampe torche sur le front. Les troncs coupés sont laissés sur place pour qu'ils se dessèchent – ce qui peut prendre un certain temps –, puis sont brûlés afin que le terrain puisse être préparé à accueillir les champs. Ensuite, le maïs est planté. Les propriétaires de la plantation illicite reviennent plus tard pour moissonner et écouler la récolte sur le marché. Des milliers de tonnes de maïs sont ainsi produits et vendus dans cette zone protégée, au nez et à la barbe des villageois, des autorités et des forces de l'ordre.

LA STRATÉGIE DE PROTECTION DE MENABE ANTIMENA EST-ELLE UN ÉCHEC ?

Menabe Antimena est dans la catégorie 5, selon le classement de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN). Dans cette zone, les missions de conservation et de développement sont associées. L'ONG Fanamby a été choisie par l'État pour gérer la nouvelle aire Menabe Antimena, selon la convention n° 1058/06/MINEVEF/SG/DGEF du 23 août 2006. Le staff local compte quatre agents basés respectivement à Tsimafana, Beroboka, Kirindy et Marofandilia, et qui ne disposaient initialement d'aucun équipement, pas même un vélo pour couvrir les 210 312 ha de forêt. L'appui d'un bailleur de fonds a permis d'acquérir un vélo et d'équiper ces agents pour éteindre le feu. Mais la plupart du temps, ils ne peuvent pas vraiment agir parce que les feux sont souvent violents et les équipements, peu adaptés.

La situation actuelle de l'APMA laisse croire que la stratégie de protection est en train d'échouer. Dans le village de Lambokely, un des membres du comité de protection et de surveillance de l'aire protégée (Komity Miara sy Manara-maso ny Faritra Arovana fantatra amin'ny anarana - KMMFA) témoigne : « Les planteurs de maïs et d'arachides sont libres d'agir à leur guise, et occupent une dizaine, voire une cinquantaine d'hectares par personne. Les destructeurs, des migrants pour la plupart, font la loi dans la forêt et terrorisent la population, les membres du comité KMMFA et les communautés de base. Même les forces de l'ordre s'inclinent devant leur emprise. Tant et si bien que les villages illégitimes qu'ils créent sont de plus en plus résistants. »

Il s'écoule entre six et sept mois avant que les malfaiteurs puissent procéder à la moisson. Mais c'est une moisson qui se passe toujours sans heurts : personne ne vient les arrêter. Les camions et les charrettes, les tracteurs viennent



La balance utilisée par Andrinirina François de l'entreprise Sahanala pour peser les sacs de maïs - © Task Force APMA

récupérer la récolte en pleine forêt et empruntent la route vers les communes d'Ankilivalo ou de Sarognanala en toute impunité. En 2020, la récolte interdite s'est donc bien déroulée.

La destruction de la forêt protégée du Menabe Antimena est une grande perte, tant pour l'environnement que pour les communautés et les communes riveraines. Le gouvernorat du Menabe cherche des moyens de déloger les infracteurs de l'intérieur de la forêt pour les évacuer vers un lieu où ils pourront avoir des activités légales. « L'APMA est une zone protégée. Il est du devoir de ses défenseurs d'organiser sa

protection et s'ils en sont incapables, il est judicieux qu'ils se retirent sans attendre d'être démis de leurs fonctions. »

De son côté, l'ONG Fanamby par la voix de son directeur régional, dit faire tout ce qui est en son pouvoir pour protéger cette forêt sacrée, mais la population serait difficile à convaincre, confie Ali Salimo. Des décisions fermes au niveau des autorités locales, régionales et étatiques doivent être prises pour sauver Antimena Menabe de la destruction et de la gangrène de la corruption.



Plantation de maïs au cœur de l'aire protégée Antimena - © Mazava VOLANA / Naboto

MENABE ANTIMENA

Quand le maïs dévore la forêt...

Menabe Antimena reste le théâtre d'un inquiétant phénomène de destruction de ses ressources naturelles, grugées par des cultures illicites de maïs, mais aussi du manioc et de l'arachide. Son statut de forêt protégée ne semble pas avoir un effet sur cette hémorragie. Des mesures ont été prises pour freiner ces exploitations illicites, mais des tonnes de maïs continuent d'être récoltées, issus des plantations illicites au cœur de cette forêt. Pendant ce temps, Menabe Antimena est progressivement détruite.



Mazava VOLANA
NABOTO

20 000 migrants se sont introduits dans la forêt de Menabe Antimena ces dernières années. Leurs activités se concentrent sur la culture de maïs et autres denrées, au cœur de la forêt, bravant les dispositions de la loi et des dina ou conventions collectives locales. Les villageois traditionnels implantés dans la zone d'Antimena sont submergés par cette intrusion massive dans leurs localités et la gestion des

terres est gangrénée par des suspicions de corruption et une animosité au sein des communautés villageoises.

L'ONG Fanamby a été choisie par l'État pour gérer la nouvelle aire protégée de Menabe Antimena, selon la convention n° 1058/06/MINEV/SG/DGEF du 23 août 2006. Le staff local compte quatre agents basés respectivement à Tsimafana, Beroboka,

Kirindy et Marofandilia. Auparavant, ils ne disposaient pas d'outils adaptés pour couvrir les 210 312 ha de forêt, mais l'appui d'un bailleur de fonds a permis l'acquisition d'un vélo et de divers outils. Mais la plupart du temps, les agents ne peuvent pas vraiment agir parce que les feux sont violents et les équipements, peu adaptés.

L'objectif de la mise en place de cette aire protégée est de préserver des ressources naturelles ainsi que les droits des personnes qui vivent traditionnellement de la forêt, à travers une gestion durable du site. Mais aujourd'hui, Menabe Antimena est sous l'emprise de ces planteurs illégaux, tandis que les populations traditionnelles de la forêt se plaignent de perdre leurs ressources pour vivre. Les forces de l'ordre viennent patrouiller et assainir les lieux de façon provisoire et assez limitée dans le temps, mais souvent bien trop tard : les feux ont déjà consumé les arbres, les récoltes illégales sont déjà faites, les populations migrantes qui perpétuent ces pratiques illégales ont déjà décampé. Ali Salimo, directeur régional de l'ONG Fanamby à Morondava explique cette situation par « *le retard des subventions* » de l'État. « *C'est extrêmement coûteux de mobiliser les forces de l'ordre pour organiser une fouille ou une patrouille. Il faut entre 7 et 25 millions Ar pour une mobilisation de cinq jours* ».

Il s'écoule entre six et sept mois avant que les cultivateurs illégitimes ne puissent procéder à la moisson du maïs. Mais une moisson qui se passe toujours sans heurts : personne ne vient les arrêter. Les camions et les charrettes, les tracteurs viennent récupérer la récolte en pleine forêt et empruntent la route vers les communes d'Ankilivalo ou de Sarognanala en toute impunité. Les relations entre les villageois et l'ONG Fanamby semblent difficiles. Les paysans disent avoir perdu confiance en l'ONG. Pour les populations riveraines avec lesquelles nous avons eu l'occasion de discuter, « *L'ONG Fanamby est plus connue pour l'arrestation des membres du comité de protection et de surveillance de l'aire*

protégée (KMMFA) qui commencent d'ailleurs à se décourager, ainsi que les leaders des communautés de base (vondron'olona ifotony/ VOI). Pour ce qui est d'une solution économique, elle n'a pas de ressources. »

A chaque mission prévue pour arrêter ces cultivateurs illégitimes, leurs villages sont complètement désertés, laisse entendre un paysan. « *On dirait bien qu'ils savent à l'avance que les forces de l'ordre ou les membres de l'équipe du Task Force s'apprêtent à les arrêter. Ils quittent leurs sites et reviennent plus tard pour continuer leurs activités* », s'indigne Rahajarison Dieu Donné, ou Daminazy, originaire du village de Beroboka. Il témoigne avoir été approché par une personne qui lui demandait de collaborer en signalant quand des véhicules s'acheminent vers Mandroatsy où les migrants sont campés. « *Or, seules l'ONG Fanamby et la direction régionale de l'environnement et du développement durable ainsi que les forces de l'ordre ont connaissance des calendriers de descente.* »

NÉPOTISME ET ACCORDS TACITES ?

Dans les villages, les paysans suspectent le staff et les collaborateurs de Fanamby de partager des informations avec les planteurs illégitimes de maïs, et de faire bénéficier leurs familles de certains avantages. Par exemple : Ramahavony Soja Elias, un proche d'un employé de l'ONG dispose d'un terrain de plus de 60 ha à Antetezakalalo, au cœur de l'APMA et écoule sa récolte à Ankilivalo. A chacune des descentes des forces de l'ordre sur les lieux, Ramahavony Soja Elias n'est jamais présent. Lors de notre descente dans l'Antimena, nous avons tenté tous les moyens possibles pour le rencontrer, en vain.

Autre cas : le fils d'un employé de l'ONG basé à Beroboka est le président d'une association soutenue par l'ONG Fanamby. Un fonds de 5 millions d'Ar aurait été versé en espèces à ce leader associatif, sous le prétexte que son association n'avait pas de compte bancaire. Le trésorier, Bonaventure, n'a pas pu encaisser cette somme au nom de l'association car elle a été directement remise au président. Interrogé à ce sujet, Ali Salimo dit n'avoir aucune information



Des sacs de maïs récoltés sur les plantations illégales

© Mazava/Volana
Naboto

« Peut-être était-ce du temps de l'ancienne direction, avec laquelle je n'ai fait aucune passation de service ». Pas plus d'informations auprès de Jean Claude, ancien directeur et fondateur de l'association, qui affirme que cette transaction n'a pas été faite sous son autorité. Il s'est dit étonné car « cette donation pour cette association semble un peu prématuée ». Entre les mandats de Jean Claude et d'Ali Salimo, un directeur que nous n'avons pu ni localiser ni contacter, a dirigé l'ONG.

Une autre entreprise, Sahanala, partenaire proche de l'ONG Fanamby et qui partage les mêmes locaux que cette dernière, interpelle aussi l'opinion publique. Andrinirina François, directeur régional de l'entreprise Sahanala dans le Menabe est l'un des collecteurs de maïs dans la forêt de Menabe Antimena. Sa balance pèse-grains et les sacs de maïs collectés ont été saisis à Mandroatsy, dans le village de Soatsioky, durant la descente de la Task Force en mai 2020. Après la saisie par les autorités, la balance a été entreposée au bureau de la direction régionale de l'Environnement et de Développement Durable. Des appels et conversations enregistrés témoignent des tentatives d'intervention d'Andrinirina François pour sortir cet outil compromettant hors des locaux de la DREDD. L'affaire est en cours d'enquête, selon les explications de Ramiandrisoa Joseph Marino, contrôleur au sein de la DREDD Menabe. Quant à l'entreprise Sahanala, elle reste muette devant ces circonstances douteuses qui impliquent son directeur.

Enfin, dernier point qui interpelle l'opinion lors du passage du ministre de l'Environnement à Morondava : la dotation d'une somme de 10 millions Ar par l'ONG Fanamby, au Centre Régional de Commandement Opérationnel (CRCO). Le CRCO est une organisation mise en place pour lutter contre la pandémie de la Covid-19, sous l'égide du préfet de Morondava et du gouverneur du Menabe. Cette dotation inattendue a coïncidé avec les débats

houleux autour de la gestion de la forêt de Menabe Antimena par l'ONG. En effet, un incendie est survenu dans la forêt protégée, et calciné les zones reboisées financées par un partenaire financier qui a choisi la discréetion. Ali Salimo, directeur régional de l'ONG, n'a pas souhaité commenter cette dotation, s'en remettant à la décision de la maison mère.

LES MAIRES DES COMMUNES RURALES, DE CONNIVENCE AVEC LES PLANTEURS DE MAÏS ?

Les villageois que nous avons rencontrés soupçonnent les maires d'être de connivence avec les collecteurs et d'acheter le maïs pour l'écouler à leurs propres profits.

A Antsoha, par exemple, la maire Nadia Razafindrahosy inspire la méfiance chez certains de ses administrés. Des habitants qui ont demandé à rester anonymes ont affirmé que « Madame le maire d'Antsoha était de mèche avec ces collecteurs de la forêt sacrée. » Les membres de la Task Force, lors d'une descente à Antsoha, ont affirmé avoir vu une partie du maïs collecté dans la forêt sacrée dans le domicile de la maire, avec une photographie à l'appui. Or, Nadia Razafindrahosy a une autre version : les camions de maïs passent par sa commune sans s'arrêter..: « Aucune ristourne n'est perçue par ma commune sur cette production de maïs, alors qu'on entend même les tracteurs remplis de récoltes traverser la route vers le sud, en direction du district de Mahabo, à Ankilavaloo... »

Dans la commune rurale de Beroboka, le maire a admis avoir mobilisé une balance pèse-grains et acheté personnellement du maïs récolté à Mandroatse, une zone occupée par les cultivateurs illicites. Il n'a pas daigné révéler l'origine de l'argent utilisé pour l'achat, ni le tarif de la revente, ni les acquéreurs du maïs qu'il a acheté. Il explique cette opération comme étant une stratégie pour verser une ristourne auprès de sa commune car les récoltes collectées sont souvent

acheminées de suite vers Ankilavaloo où elles sont pesées et écoulées sur le marché. A Ankilavaloo, le maire Fiderà Doré, explique qu'effectivement, sa commune perçoit une ristourne d'environ 10 millions Ar, soit 10 Ar par kilo de maïs. Il a expliqué qu'une partie des récoltes, moissonnées sur la zone nord de la forêt, est acheminée vers la commune de Sarognanala.

Une autorité est nommée par les témoins comme étant un protecteur et un collaborateur de ces maires dans cette affaire de collecte de maïs illicite, mais sans preuve tangible à ce jour.

MÉFIANCE MUTUELLE

En discutant avec la population locale, nous avons compris qu'il est désormais une pratique de payer auprès d'une autorité locale pour obtenir des terrains à cultiver dans les localités de Kirindy ou de Lambokely, pour ne citer que ces deux fokontany situés au cœur de Menabe Antimena. Ce que confirme Ramananarivo Fabien, Chef du service de contrôle au sein de la direction régionale du ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD) : « Un bon nombre de personnes mettent de l'argent sur la table, dès que les agents de la direction régionale du MEDD décident de réprimer ces forfaits ».

A Lambokely, « le président du fokontany agit comme protecteur des cultivateurs illicites », selon les témoignages de Bendrainy Zoemana, Mahasoa Jean Noel, Mbazy et leurs collègues du comité KMFFA. Ce président du fokontany collecterait de l'argent auprès des paysans, pour approcher les responsables basés à Morondava et négocier l'octroi des terrains à cultiver. Interrogé, le concerné a réfuté ces accusations et accable à son tour ses accusateurs d'être « responsables de la destruction de la forêt d'Antimena, une forêt qu'ils disent protéger mais qui n'a de cesse d'être détruite ».

A Marofandilia, Medaly Volamena, deuxième adjoint au maire de la

commune et ancien président adjoint de fokontany, est pointé du doigt par la population : il est soupçonné d'offrir sa protection aux planteurs illicites dans le village de Bereketa, fokontany de Kirindy, moyennant un paiement. Le concerné a bien confirmé qu'une certaine somme d'argent a été réunie, mais qu'elle aurait été utilisée « pour faire respecter la loi concernant les travaux agricoles de Morondava », sans plus de détails. Damy Mieritana, habitant du village de Kirindy, souligne cependant que chaque « dodoky », structure traditionnelle équivalant au quartier, aurait donné « entre 25 000 et 45 000 Ar pour pouvoir cultiver dans les champs. » Un autre entretien, avec Ali Salimo, n°1 de l'ONG Fanamby à Morondava nous a révélé que Medaly Volamena aurait fait partie d'une délégation de représentants de la population « venue lui présenter une enveloppe d'argent, lors des fêtes du 26 juin 2020 » : était-ce une tentative de corrompre l'ONG pour avoir accès aux terres ?

La confiance s'est désormais étiolée au sein des villages, le conflit est ouvert et s'étend vers les autres

localités. A Kirindy, la mésentente s'est déjà envenimée, opposant Sambo, président de la communauté de base VOI et Medaly Volamena, de Marorandilia, lui-même habitant du village de Bereketa.

D'un côté, les comités KMMFA et les communautés accusent Medaly Volamena et consorts de contribuer à la destruction de la forêt Antimena en aidant les migrants illicites, en contrepartie d'une rétribution. De l'autre côté, Medaly Volamena et consorts accusent les comités KMMF et les VOI de vendre des parcelles de forêts aux populations, et de s'en prendre à ceux qui refusent de payer en établissant à leurs endroits des rapports accablants auprès d'organisations de protection environnementale basées localement et travaillant avec ces comités locaux.

Le conflit va au-delà des accusations et des joutes verbales : les attaques physiques prennent le relais des mots. Le président du comité KMMFA de Lambokely a été attaqué et blessé à la hache au niveau de la tête, et est paralysé à ce jour. Les membres des comités KMMFA ont également été

arrêtés et libérés après quelques jours, faute de preuve.

LE DINA DEVIENT SOURCE DE CONFLIT COMMUNAUTAIRE

L'application du dina, convention collective, censée être une solution pour régler les différends locaux, devient elle aussi source de conflit communautaire. A Beroboka, l'application de la convention locale laisse les habitants perplexes. Cet événement survenu à Mandroatse le démontre : du maïs cultivé dans l'enceinte du noyau dur de Menabe Antimena a été volé, soit 49 sacs appartenant à un dénommé Bevata Abo ou Nirina Zafinily. Ce dernier fait appel à la population pour l'aider à pourchasser les voleurs, mais les habitants refusent de coopérer. Bevata Abo porte alors l'affaire devant le Dina communal, qui décide que la communauté de Mandroatsy doit payer une amende de 5 500 000 Ar. Les membres du comité KMMFA ainsi que d'autres paysans ont refusé de payer cette réparation, car le maïs volé est le produit d'une culture interdite par la loi. Par ailleurs, dans le passé, un rapport a déjà été fait ainsi qu'un rappel



Le domicile du maire d'Antsoha où des sacs de maïs récoltés dans l'aire protégée sont entreposés.

© Task Force APMA

à l'ordre à l'endroit du cultivateur peu scrupuleux, en vain.

Les communautés du Dina entrent dans l'engrenage en menaçant les villageois de Mandroatse. En effet, ces communautés ont le droit de percevoir une partie de l'amende convenue dans le Dina. Elles sont donc venues à Mandroatse pour obliger les villageois à s'acquitter de leur amende, de gré ou de force, bien que le maïs volé provenait d'une zone interdite à l'agriculture.

« ANTOKY NAMONO AN'I

TSIMIHILA »

« *Antoky namono an'i Tsimihila* » est une expression dans le Menabe pour dire qu'une personne est responsable d'une chose pour laquelle elle s'est portée garante. L'ONG Fanamby est le premier responsable de Menabe Antimena, puisqu'elle a été désignée par l'État pour la gestion de la nouvelle

aire protégée. Mais aujourd'hui, la forêt se meurt à petit feu, sans réaction tangible pour arrêter la dégradation. Le directeur régional de l'ONG, Ali Salimo, a refusé de dévoiler le budget alloué par l'organisation pour la protection de Menabe Antimena. Interrogés sur la situation de cette aire protégée qui est un fleuron du Menabe, l'ancien chef de région Gilbert Romain et l'actuel gouverneur, Randriantsoa Serge Lucky ont affirmé n'avoir reçu aucune information émanant de l'ONG Fanamby.

La destruction de la forêt protégée de Menabe Antimena est une grande perte, tant pour l'environnement que pour les communautés et les communes riveraines. Le gouvernorat du Menabe cherche des moyens de déloger les infracteurs de l'intérieur de la forêt pour les évacuer vers un lieu où ils pourront avoir des activités légales.

« *L'APMA est une zone protégée. Il est du devoir de ses défenseurs d'organiser sa protection et s'ils en sont incapables, il est judicieux qu'ils se retirent sans attendre d'être démis de leurs fonctions.* » De son côté, l'ONG Fanamby par la voix de son directeur régional, dit faire tout ce qui est en son pouvoir pour protéger cette forêt sacrée, mais la population est difficile à convaincre, confie Ali Salimo. Des décisions fermes au niveau des autorités locales, régionales et étatiques doivent être prises pour sauver Menabe Antimena de la destruction et de la gangrène de la corruption.

20 000 individus introduits dans la NAP Antimena Menabe en trois ans

Le Menabe est une région qui a accueilli et assimilé des groupes originaires de tout Madagascar.

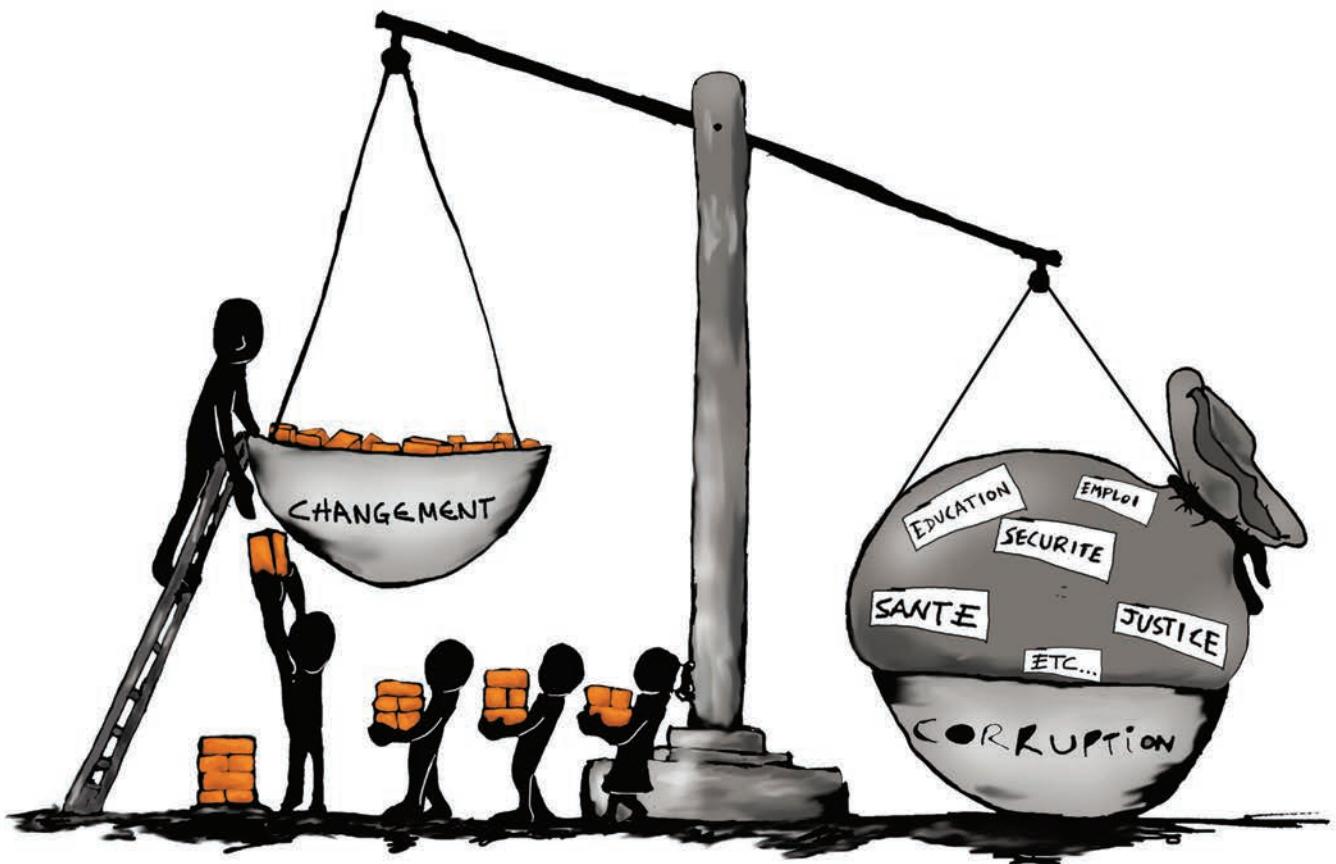
- **Première décennie de la colonisation:** Boom du riz
- **Années 1920:** Boom des plantations de pois du cap
- **Années 1930:** Boom des plantations de maïs
- **Années 1960 à 1973:** Usine pour l'exploitation du bois et du sisal
- **Depuis 2014:** Boom des plantations d'arachide et de maïs

Mazava VOLANA
NABOTO



Les Antandroy constituent la plus importante population migrante dans les forêts de l'Antimena. Dans les villages situés à l'intérieur de l'APMA, 20 000 individus migrants se sont introduits en trois ans ; avec pour conséquence une pression massive sur la forêt.

Source : Dr Rakotomalala Linjasoa, « *Facteurs explicatifs de l'ancrage de la culture sur brûlis dans le Menabe Central – Madagascar* », École Doctorale de Gestion des Ressources Naturelles et Développement [ED GRND], Université d'Antananarivo



« ENSEMBLE CONTRE LA CORRUPTION »

thierry f...



GRAND SUD DE MADAGASCAR

Le dina ou convention collective est un règlement coutumier qui s'inspire des traditions locales. Dans l'Ihorombe, l'application de ce règlement est devenue source de conflits et de corruption, si bien qu'elle a été suspendue. En marge de cette suspension, des individus s'arrogent des droits infondés et terrorisent les villageois, au nom d'un dina inconnu de la région et de la population.

© NikkyS - Pixabay



CONVENTION COLLECTIVE

Le Dinan'Ihorombe, otage d'abus et de manipulations

Dans l'Ihorombe, le dina régional a été suspendu. Et pour cause, la convention collective s'est retrouvée piégée par de multiples abus de pouvoir. Corruptions et népotisme ont détruit l'esprit du dina.



RIANA
RAYMOND

Leambison Zedler, maire d'Ivoihibe et Manambelo Adolph, maire de Ranotsara Avaratra, sont tous deux des chefs de dina dans cette région de l'Ihorombe. Bien placés pour observer les mouvements autour de l'application de cette convention collective, ils ont constaté des infractions à ce règlement coutumier. Première source de corruption : le prélèvement du « vonodina ». Il s'agit de l'amende que la personne reconnue coupable par le comité du dina doit payer. « Cette part prélevée sur le « vonodina » est censée être utilisée comme source de revenus, mais est parfois détournée », éclaire le maire d'Ivoihibe, Lemanambison Zedler. Conséquence : certaines personnes placées pour être les chefs et premiers responsables de la convention

collective s'enrichissent soudainement, en profitant de la part prélevée sur les « vonodina ».

S'ils confirment conjointement que les cas de corruption liés à l'application du dina existent, ces deux élus d'Ivoihibe et Ranotsara Avaratra se disent eux-mêmes en-dehors de ce circuit corrompu. En revanche, ils pointent du doigt des responsables et agents de l'Etat d'être derrière ce cercle vicieux de la corruption autour des dina. « Nous ne citerons pas de noms, mais plusieurs domaines et personnalités sont concernés ; la Justice, des forces de l'ordre, les politiciens, et même au sein du dina, certains d'entre nous avancent à rebrousse-poil de la convention collective ».

Mais pourquoi le dina soulève-t-il autant d'intérêts ? Rabenindrainy Tinah Sylvia, procureur de la République du Tribunal de première instance d'Ihosy, capitale de la région d'Ihorombe, explique : "Il y a des abus de pouvoirs, de la corruption à cause d'avantages très privés" que certains protègent dans cette région. La manipulation est telle que le principe même de la convention collective est dévoyé. Le procureur s'indigne : "On a vu des situations où une affaire est présentée au niveau du dina, sans que le propriétaire des zébus volés ne perçoive la part qui devrait lui revenir sur l'amende payée par le coupable. Les chefs de Dina osent dire au propriétaire qu'il aura sa part au prochain tour. Un comportement illégal et qui va à l'encontre de l'esprit du dina. C'est inacceptable et c'est potentiellement une source d'infractions aux yeux de la loi, une source de désordre au sein des communautés, au lieu d'apporter l'harmonie."

Au sein des communes rurales, l'existence du dina contribue à apaiser les conflits : "Chez nous, je peux dire que l'existence d'un dina est salutaire. Cette convention nous aide à maintenir l'ordre. Quand la commune est en paix, les paysans peuvent travailler en toute quiétude", observe le maire d'Ivohibe, Lemanambison Zedler. "Les dina apportent l'ordre, la sécurité, dès lors que les règles sont posées", confirme à son tour le maire de Ranotsara Avaratra. Pour le député élu à Ivohibe, Randrianarison Temis Tocles, si le dina est important en milieu rural, "son application doit être surveillée. Certains politiciens s'en servent comme moyens pour s'enrichir".

UN ÉTAT DANS L'ÉTAT ?

En plus de s'emparer de l'amende et/ou des zébus récupérés, certains adhérents au dina instaurent une vraie dictature. "Dans plusieurs cas, on a vu des exécutants du dina refuser d'être soumis à la loi en vigueur. Ils pensent que si le dina a été homologué et validé par la justice et les différentes autorités, ils sont libres d'agir à leur guise, sans devoir respecter la loi. C'est inacceptable", souligne toujours Rabenindrainy Tinah, procureur de la République. Des constats



Descente des forces de l'ordre dans les villages concernés par le dina.

© Riana Raymond

qui ont motivé sa décision de suspendre le Dinan'Ihorombe en 2017.

Dans la mesure où le dina au niveau régional est suspendu, chaque localité s'organise pour mettre en place un règlement à la taille de leur fokontany, comme l'explique Lemanambison Zedler, maire de la commune d'Ivohibe : "Chaque fokontany au sein de la commune s'attèle à la mise en place de son propre dina. Ils sont actuellement en pleine consultation pour élaborer ce dina, qui sera par la suite présenté aux autorités dès que le document est prêt."

Malgré la suspension officielle du dina régional et bien que les dina au sein des fokontany soient en cours d'élaboration, certains chefs de comités de dina continuent d'agir. Par exemple, une famille de lakora s'est plainte d'avoir été sommée de payer 7 millions Ar auprès des responsables du dina, selon leur témoignage. Le père de famille a été accusé par le dina d'être un dahalo et de posséder des armes illégalement. La sœur de l'accusé témoigne : "Les chefs du dina menés par le maire de Begogo, Soja Raymond, ont réuni la population, au milieu du village d'lakora. Ils ont fait un long discours concernant mon frère. Ils l'ont menacé de le décapiter. Ils nous ont exigé une énorme somme, que nous

avons donnée parce que nous avions peur. Ils étaient en surnombre." Le père de famille accusé par le dina dit avoir déposé une plainte auprès de la justice et de la gendarmerie, mais sa démarche serait restée vaine.

LES FONCTIONNAIRES SONT POINTÉS DU DOIGT

Les fonctionnaires n'échappent pas à la critique et aux suspicitions de corruption. Pour le cas du Dinan'Ihorombe, la communauté des sages coutumiers accuse les autorités locales et les fonctionnaires de l'Etat d'être à l'origine de la dégradation de cette convention collective. Les lonaky, ces sages, que nous avons rencontrés sont unanimes : l'implication des forces de l'ordre et des responsables de la Justice serait devenue une ingérence problématique. Monja, un Lonaky originaire d'Andriambe, Ivohibe, confie : "Il y a des gendarmes, et des agents coursiers au sein du département de la Justice, voire même des juges, qui jettent le désordre dans l'organisation initiale du dina, afin de trouver un moyen de soutirer des avantages. Ces personnes montent les habitants les uns contre les autres, ou bien les chefs du dina entre eux. Elles font des arrangements en coulisse avec des personnes déclarées coupables par la

convention. Les agents du département de la Justice, qui œuvrent comme des intermédiaires, incitent ces personnes inculpées par le dina à se rebeller. Tant et si bien que l'affaire est transformée en un procès contre le dina ou contre les chefs du Dina". Dans le cadre de l'application du dina, la loi condamne toute forme de rétribution, de rémunération, de don en nature, pour les autorités administratives, judiciaires, les élus et les forces de l'ordre. La sanction est de deux à dix ans de prison ou d'une amende maximale de 300 000 Ar.

Tsierene, un lonaky de Ranotsara Avaratra, dans le district d'Iakora, confirme les propos de Monja, et souligne un aspect important du dina : la compréhension de l'aspect culturel. "En effet, certains fonctionnaires utilisent le dina pour s'enrichir. Il y a de la corruption, certes, mais aussi un abus de pouvoir par les représentants des autorités et des fonctionnaires. Mais la plupart du temps, ils n'ont aucune idée du contexte local, ne comprennent pas notre culture et notre société traditionnelle, et font voler en éclat toute notre organisation. Cela ne fait qu'envenimer l'insécurité. L'intervention des hautes autorités ne fait

que cultiver un esprit revanchard parmi la population."

A Ihorombe, le procureur de la République Rabenindrainy Tinah Sylvia n'est pas aussi catégorique quant à l'existence d'un réseau de corruption au sein de la Justice et de l'Administration: "Je ne peux être aussi affirmative quant à l'existence ou non de faits de corruption. Mais j'ai observé la manière dont le dina est appliqué. Je ne peux pas accepter les débordements dans cette application. Nous devons préserver le dina de toute dictature et de toute impunité, voire de toute mise à mal de l'autorité de l'Etat".

UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR DANS LE CADRE DU DINA

Mais alors que le dinan'Ihorombe est aujourd'hui encore suspendu, les débats continuent quant à la manière la plus efficace et la plus saine de l'instaurer à nouveau. Les acteurs locaux sont unanimes quant à l'utilité du dina pour l'Ihorombe, si toutefois la convention est appliquée avec intelligence et respect de la loi. L'idée d'un règlement commun basé sur la consultation des

communautés, sans ingérence ou dispositions imposées par les instances supérieures, circule parmi les acteurs de l'Ihorombe. C'est d'ailleurs le principe du dina : une initiative qui appartient au Fokonolona et à ses représentants. Le sage Monja, de concert avec les maires d'Ivohibe et d'Iakora, Lemanambison Zedler et Manambelo Dolph, explique : « De cette façon, la mise en place du dina est plus simple et nous échappons aux diverses interprétations du contenu quand vient le moment d'appliquer la convention".

Un principe que partage le procureur de la République, qui rajoute cependant l'exigence d'un règlement intérieur afin que les acteurs puissent mutuellement se mettre des balises. "Quand on y réfléchit, le dina est la seule structure collective qui n'a pas de règlement interne", souligne-t-elle. "Or, dans les zones rouges comme c'est le cas d'Ihorombe, le dina peut être salutaire. Mais il faudra poser des conditions et des règlements internes préalables pour que cela fonctionne".

Des conditions préalables pour servir de garde-fou et de sauvegarder l'esprit du dina tel que spécifié dans l'exposé des motifs de la Loi n° 2001-004 du 25 octobre 2001 portant réglementation générale des Dina en matière de sécurité publique: « [...] les partisans soutiennent que le Dina est la meilleure façon de renouer avec l'efficacité de l'organisation traditionnelle de la vie en société, la méthode la plus démocratique de responsabiliser la population des campagnes notamment en matière de sécurité publique et plus particulièrement pour lutter plus efficacement contre les vols de bœufs. En outre, il est difficile de provoquer une rupture brutale avec des pratiques et traditions, tels que les Dina ancrés depuis de longue date dans la vie quotidienne de la population et conformes aux principes de la démocratie, d'autant plus que les lois actuellement en vigueur leur reconnaissent une valeur certaine [...] La légitimité du maintien des Dina doit alors être considérée comme juste et licite. »



Dans l'Ihorombe, les communautés affiliées au dina et les autorités s'accusent mutuellement de contrecarrer les efforts pour l'application de cette convention

© Riana Raymond

Des centaines de personnes pillent des villages au nom d'un dina inconnu

Au-delà des frontières de l'Ihorombe, dans d'autres zones de la partie sud de l'île, l'application du dina est aussi aléatoire. Dans le district de Betroka, des groupes de plusieurs centaines de personnes qui se disent affiliées au dina local s'en prennent à la population. Ils détruisent et pillent des villages sur leur passage. En un mois et demi, trois faits similaires ont été enregistrés dans la commune de Jangany, à la lisière d'Ihosy et dans des localités du district de Betroka.

Le dina évoqué par ces groupes est inconnu de la population et n'a reçu aucune validation des autorités. Mais les gendarmes n'arrivent pas à repousser les assaillants. D'après une source qui veut garder son anonymat, ces groupes de personnes profiteraient de la protection de responsables auprès du district de Betroka et du département de la Justice. Voici ce que dit cette source : *"De ce que nous savons, ces responsables haut placés ont déclaré qu'il est interdit d'arrêter ou de sanctionner ces groupes de personnes, afin d'éviter l'effusion de sang et les affrontements avec les forces de l'ordre. On a vu des gendarmes dépêchés dans les localités où ces assaillants sévissent, mais ces forces de l'ordre n'agissent pas. On ignore s'ils sont de mèche avec ces groupes de personnes ou bien s'ils ont reçu l'ordre de ne pas intervenir et obéissent ainsi aux responsables au niveau du district ou de la justice".*

Ces assaillants qui se disent affiliés au dinan'i Betroka, avaient déjà formé le projet d'envahir les régions d'Ihorombe et d'Atsimo Andrefana. Fort heureusement, les autorités locales ont vite réagi pour contrecarrer leur avancée. Les forces de l'ordre, les autorités judiciaires, les représentants de l'Etat et de l'Opération Mixte de Conception (OMC) se sont également réunis pour décider des mesures à prendre. *"Nous avons émis des avertissements"*, explique un haut gradé de la gendarmerie nationale d'Ihorombe qui requiert l'anonymat. Nous n'avons pas été reçus par le colonel Ramaminirina Solofoniaina, Commandant du groupement de la Gendarmerie Nationale d'Ihorombe pour recueillir plus d'informations.

Le point de vue de Rakotomahanina Andrianiaina Franklin James, magistrat collaborateur auprès de la direction des programmes et des ressources du ministère de la Justice ajoute des explications qui, dans le contexte de l'assaut des localités du sud par ces groupes de personnes, apporte un autre éclairage sur le dina : *"La mise en place d'un Dina au niveau d'une région est le signe que l'Etat central est vulnérable. Cela signifie que certaines lois ne peuvent pas toucher certaines zones de Madagascar, ou bien que la stratégie pour gérer les affaires de l'Etat et de ses départements au sein des régions a échoué".*





Le dina en trois questions

1

Qu'est-ce que le dina ?

Convention collective ou Dina appliquée par les communautés pour s'organiser et régler les différends au sein de leurs groupes respectifs. Issu de la tradition malgache, ce règlement collectif est instauré par loi n° 2001 – 004 du 25 octobre 2001 portant réglementation générale des Dina en matière de sécurité publique. Dans l'exposé des motifs, on peut lire « *Les Dina, conventions collectives typiquement malgaches, étaient considérés comme étant un ensemble de règles coutumières d'organisation de la société et, en tant que tels, ils ont été conçus comme l'émanation d'une réelle volonté populaire, et observée comme telle, car ils furent institués par ceux-là mêmes qui en avaient ressenti le besoin* ». Le dina est librement adopté par la majorité des membres du Fokonolona, âgés de 18 ans révolus ou de ses représentants. La convention ne devient exécutoire qu'après son homologation par le tribunal de l'ordre judiciaire compétent ou la Cour d'appel ainsi que sa publication par voie d'affichage, de kabary ou par tout autre mode de publicité.

2

Comment s'organise le dina ?

Pour appliquer le dina homologué et établi officiellement, la localité concernée se dote d'un comité exécutif du dina chargé d'appliquer cette convention. Selon les circonstances, le comité peut agir au niveau d'un ou de plusieurs fokontany, voire plusieurs communes ou sous-préfectures d'une région. Les membres du comité exécutif forment un bureau et sont élus pour un mandat d'un an renouvelable. Ils ont droit à une indemnité forfaitaire fixée par le Fokonolona, et supportée par la caisse du dina. Cette caisse est constituée par des prélèvements dans le « vonodina » qui est une réparation pécuniaire ou en nature au profit de la victime et du Fokonolona. Les dépenses liées au fonctionnement du comité sont aussi prises en charge par la caisse du dina.

3

Comment s'applique le dina ?

Le plaignant dépose une requête auprès du président du comité exécutif du dina. Sur convocation du président du comité, les parties sont avisées dans un délai de 15 jours avant le jour déterminé pour instruire l'affaire. L'assemblée générale du dina dispose d'au moins huit jours et au plus de trente jours à compter de la date du récépissé de l'affaire pour statuer. Si aucune décision n'a été prise dans ce délai, le demandeur peut alors soumettre l'affaire auprès du Tribunal dans un délai de cinq jours. Si, suite à la décision de l'assemblée générale du dina, l'une des parties s'estime lésée, elle peut présenter un recours devant le tribunal judiciaire du lieu où les faits ont été commis.



GRAND SUD

Le cheptel bovin, au cœur d'une guerre sans fin

Le Sud continue d'être le théâtre du vol de bovidés, malgré les différentes opérations militaires déployées par l'État. Le cheptel s'amenuise, les communautés vivent dans la terreur des dahalo. Mais elles sont aussi piégées dans un conflit communautaire permanent et cultivent une certaine méfiance envers les autorités.

Le zébu est l'animal de tous les rites malgaches et le symbole culturel de toute une nation. C'est aussi l'animal de prédilection des voleurs. Avec les différentes crises politiques et les instabilités sociales, des armes à feu circulent sous le manteau : les voleurs de zébus ont troqué leurs haches et sagaies contre des fusils de chasse, des Kalachnikov et des armes artisanales. Un réseau de malfaiteurs s'organise et gravite autour des grands marchés de zébus, dans une ambiance de Far West. A cause des difficultés de l'État dans la gestion de ce fléau, le système cultive une insécurité permanente chez les villageois qui soupçonnent certaines autorités locales d'être impliquées dans ce réseau tentaculaire. Les paysans ont perdu confiance envers

les fonctionnaires qui représentent l'État dans leurs localités. Pour eux, impossible de préserver cet animal qui attire l'attention des malfaiteurs : le zébu les a plongés dans une guerre sans fin.

LE ZÉBU, SOURCE DE CONFLITS

Dans le district de Morombe, le vol de zébus est fréquent. La population est terrorisée et ne sait plus à quel saint se vouer. « Nous avons peur des militaires et des dahalo. Les militaires prennent nos zébus de force et les mettent en fourrière sans aucune enquête ! se plaint un fermier de Morombe, dépossédé de ses troupeaux. « Les opérations militaires nous rendent encore plus vulnérables d'une manière indirecte », poursuit-il. Pour preuve, au mois d'août 2019, plus de 10.000 têtes de bétail ont disparu,



RETANA
MANJOVELO

lors d'une opération militaire qui s'est déroulée dans plusieurs localités du District de Morombe.

Des conflits sociaux engendrés par le phénomène de vol de bovidés sont également constatés. Bon nombre d'éleveurs ont connu des conflits avec leurs voisins à cause du phénomène dahalo. Il y a toujours quelqu'un du village ou du village voisin qui connaît bien les éleveurs ciblés par le dahalo appelé « *Mpanolotse* » ou livreur. Il lui livre le plan du lieu d'habitation des éleveurs dans la ligne de mire des bandits. L'indicateur agit souvent par vengeance, mais après le passage des dahalo, le conflit entre les villageois s'envenime en une escalade de violence : la victime incrimine l'indicateur, des mercenaires sont engagés et un cercle vicieux s'installe. Mais l'un des effets néfastes du vol de zébus réside dans la détérioration des relations entre l'État et la population.

BLACKLIST SUR DES ÉLEVEURS- PROPRIÉTAIRES DE ZÉBUS

Dans le jargon du milieu, le Blacklist est une liste de noms dressée grâce aux renseignements recueillis auprès de

plusieurs victimes. L'affaire Jaonary et consorts qui a fait couler beaucoup d'encre en 2019 est l'une des illustrations de cette démarche. Plusieurs accusations ont ainsi été chargées à son égard avec le blacklist : assassinat, blanchiment de bovidés et implication dans des affaires douteuses en 2017 et 2018. Un avis de recherche a été émis pour tenter de localiser Jaonary, 40 ans. Le procès-verbal du dinabe – convention collective - le concernant indique qu'il possédait 1 639 zébus. Jaonary a été arrêté en juin 2019 et une somme de 8.792.200 Ar a été taxée pour la mise en fourrière du bétail. Dans le cadre de l'application du dinabe, le grand kabary du 12 septembre 2019, huit victimes sur 26 ont pu retrouver leurs zébus dans le cheptel de Jaonary. Le dinabe exige que pour réparer un vol de zébus, le coupable doit rembourser la valeur quadruplée des zébus volés. Jusqu'à présent, Jaonary leur doit encore des zébus. Ses biens ont été saisis par le dinabe pour être vendus aux enchères. « *Aucune enquête n'a été effectuée ni même une confrontation sur la véracité de ces plaintes par rapport au passeport de recherche* », se plaint la famille de Jaonary. Pour Jean Maharatse, un proche de Jaonary qui s'est exprimé dans un

média privé, « *c'est un sale coup monté contre Jaonary pour pouvoir récupérer les 1756 bœufs. D'ailleurs, le chiffre inscrit sur le procès-verbal du dina ne correspond même pas à celui du cahier de bovidés* ».

INFLUENCE POLITIQUE

Patrick Andrianantenaina, 40 ans, opérateur économique d'Antanimieva qui a fait fortune dans le commerce et le transport de marchandises est l'un des propriétaires ciblés par les dahalo. Avec ses trois frères, il a hérité du cheptel de leurs parents. Dans un lieu discret, il a accepté de se confier : « *Nous avons quitté très tôt l'école pour venir en aide à notre mère. Le zébu, pour moi, c'est quelque chose de symbolique. Dans mon ethnie, c'est un signe de richesse. En cas de problème, on vendait quelques-uns. C'est notre banque. En 20 ans, notre cheptel a été multiplié par dix* », raconte Patrick Andrianantenaina avec fierté.

En 2019, année des élections communales, Patrick Andrianantenaina et son frère Mamy John Kennedy dit Babou, ancien maire de Befandriana Sud, se sont portés candidats, respectivement en tant que maire et député. La rivalité suscitée par la campagne électorale aurait créé un



Le zébu est omniprésent dans le quotidien des Malgaches
© Rija Solo

conflit dans le district de Morombe. « Nous n'étions plus les bienvenus en terre Masikoro. Nous avons été accusés de blanchiment de bovidés», se souvient-il. « Un samedi du mois d'août, j'ai été ligoté et les militaires ont pris de force nos zébus. En tout, 450 zébus ont été mis en fourrière au domicile de l'ancien député de Morombe. C'est injuste ! » se plaint-il. C'était une décision du dina, qui, d'après Patrick Andrianantenaina aurait « été manipulé par l'influence politique dans le district de Morombe. Les membres du dinabe ont enfreint les règles » juge-t-il. Lors de la visite éclair du Premier ministre Ntsay Christian à Antanimieva le 22 août 2019, le n°1 du gouvernement a réitéré la « Tolérance zéro » : « Cette affaire doit être gérée dans le respect strict de la loi. Et tous ceux qui possèdent un bœuf volé dans leur cheptel seront considérés comme *dahalo*», insiste-t-il. L'affaire des frères Andrianantenaina a été confiée aux militaires et au dinabe. En septembre 2019, au jour du kabary, processus de l'application du dinabe, le procès-verbal n'indique plus que 366 têtes de zébus. Le « *vonodina* » exige encore d'Andrianantenaina et de ses frères quelques 383 bœufs au dina. Il s'inquiète pour leurs biens puisqu'il estime que les procédures n'auraient pas été respectées. « *Le dina a exclu la gendarmerie de cette enquête* », dit-il. Ces derniers réclament justice mais aucune réaction des dirigeants locaux n'aurait été constatée.

Le dina, convention collective entre les villageois, « est censé apporter la paix face à la recrudescence des vols de bovidés. Mais une ingérence politique a tout fait basculer» constate Patrick Andrianantenaina avec tristesse. Pour son cas, il estime que la présomption d'innocence n'a pas été respectée.

Malgré ces constats, le Bureau indépendant anti-corruption (Bianco) n'a enregistré aucune plainte.

L'ACTION DE L'ARMÉE EST-ELLE EFFICACE ?

Le colonel Fanapera, militaire retraité et fondateur du Dina Mangoky, Manombo, Fiherena, Onilay et Linta souligne : « Les malfaiteurs se mettent à couvert au moment où les militaires font leurs

opérations. Ces actions sont donc inefficaces et les exécutions ne sont que du cinéma. Il ne faut jamais s'attaquer aux *dahalo*, mais plutôt maîtriser leur mode de fonctionnement pour limiter les dégâts ». Il estime que les opérations militaires sont inutiles, tout en pointant du doigt les limites de la convention collective du dinabe.

Conscients des bavures, le Gouverneur de la Région Atsimo Andrefana, Dr Edally Ranoelson Tovondrainy propose de modifier le statut du dina pour plus d'efficacité. Il estime en effet, d'après ses recherches doctorales menées à l'université de Toliara, que l'application du dinabe du sud de l'île a été entachée de corruption, d'abus et de trafics d'influence. A présent, une campagne de sensibilisation se fait autour de la mise à jour du dinabe.

BRANCO, PRÉSIDENT DU DINA, SE SENT TRAHÉ

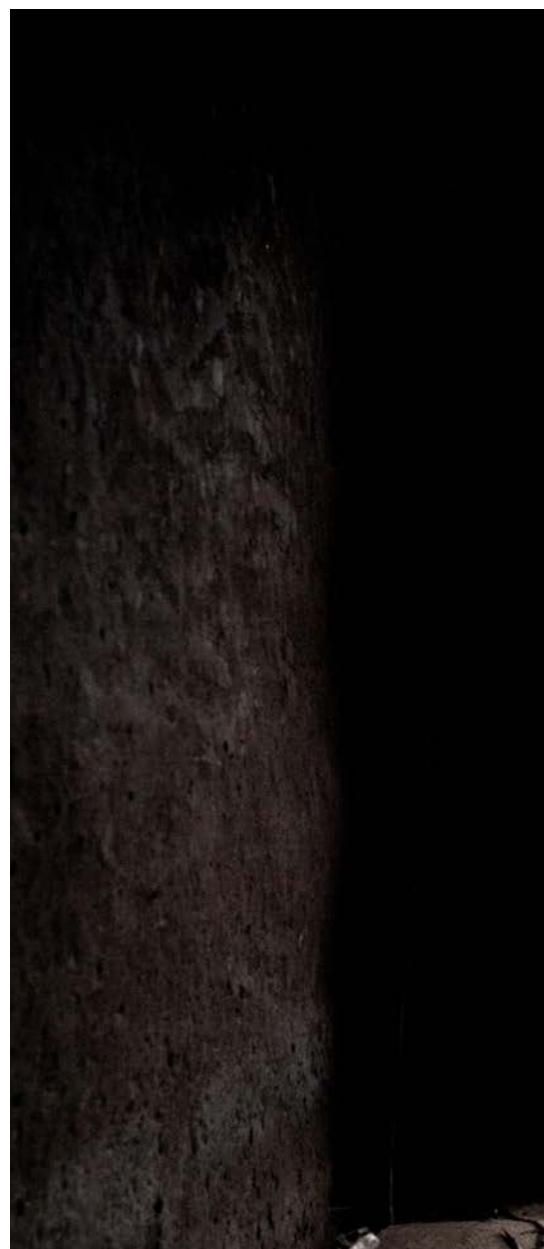
À un niveau des communautés, l'application du dinabe rejoint la thèse de Dr Edally Ranoelson Tovondrainy : les villageois sont frustrés par les abus qui gangrènent l'application de la convention collective. C'est Branco Nantenaina, le président du comité exécutif du dina de Morombe qui est visé par les contestations des éleveurs et propriétaires de zébus. Les témoignages accusent le président du dina : « les zébus ont été revendus à des prix dérisoires à des commerçants 300 000 à 400 000 Ar à peine. » Une des victimes se dit avoir été « trahi par les responsables du dina. Au lieu de nous donner 72 zébus, je n'en ai reçu que 12 ». Enfin, d'autres témoins disent avoir vu les zébus convoyés dans des camions pour remonter la RN7.

« Branco est recherché en ce moment. La justice a donné raison aux propriétaires et éleveurs » résume Patrick Andrianantenaina. De son côté, Branco Nantenaina se dit trahi par l'Etat. « *Le dina a été homologué donc ce que j'ai fait est légal. Pourtant, le procureur de Morombe a lancé une recherche contre moi* », explique-t-il lors d'un entretien téléphonique. « Nous avons eu des ordres venant du chef du gouvernement

et c'est la justice qui me condamne en retour», s'étonne-t-il. Suite à une décision du Tribunal de Morondava en date du 8 juillet 2019, Nantenaina Branco est condamné à 2 ans d'emprisonnement ferme, pour extorsion de biens.

LE ZÉBU, UNE RICHESSE EN PÉRIL

« Autrefois, d'interminables colonnes de zébus longeaient la route nationale 7. Et souvent, les automobilistes avaient du mal à se frayer un chemin au milieu de ces troupeaux de zébus. On pouvait facilement heurter un zébu en cas d'inattention. Plus maintenant ! » constate le Général de Brigade Razafindrakoto Hermelan Serge. Il est conscient de la



diminution du nombre de cheptels dans le Sud de l'île. Au premier semestre 2019, le nombre de cas de vols de bovidés a presque quadruplé dans la Région Atsimo Andrefana par rapport aux quatre dernières années. En tout, 3.155 zébus ont été volés et 1.558 ont été récupérés. Au marché noir, les zébus sont revendus à des prix dérisoires. « Je vole à des fermiers pour revendre à des commerçants à 150.000 ariary », révèle un dahalo repenti. Le trafic est une menace pour le bétail, quelle que soit sa forme.

Par ailleurs, d'autres circonstances rendent la gestion du cheptel de bovidés difficiles dans l'Atsimo Andrefana. Par exemple,

les autorisations spéciales et tickets émanant de la convention collective du dinabe remplacent la Fiche individuelle du bovidés [FIB]. Les déclarations ne sont pas claires, il est quasiment impossible de mener une vérification sur terrain car les fermiers-propriétaires laissent leurs troupeaux dans les montagnes. La traçabilité des zébus devient aléatoire à cause du déploiement du réseau de malfaiteurs. Un réseau qui alimente par ailleurs le blanchiment de bovidés. En 2019, 80.300 bovidés sont enregistrés au Service de l'élevage de Toliara pour ravitailler le marché national. Seul le quart de ce cheptel est inspecté par les

vétérinaires. Avec une consommation moyenne de 25 bœufs par jour pour Toliara et ses environs et l'amplification des vols, le cheptel régional s'amenuisera sensiblement dans les prochaines décennies.

Le maintien des us et coutumes inquiète la population. « Nos zébus disparaissent à cause des vols perpétrés par les dahalo. A ce rythme, nous n'aurons plus de zébus à offrir pour les rituels importants comme le soro ou le fanambalia, etc... Or, pour le moment, faire des sacrifices d'autres animaux, tel que le porc, est un tabou chez nous », déplore Tsitampena, mpisoro « maître de cérémonie rituel » bien connu dans la commune de Befandriana-sud.

L'instabilité politique et économique du pays a des conséquences sur les cheptels qui diminuent depuis des décennies. Une situation qui inquiète beaucoup les paysans. Dans leur grande majorité, les paysans ont voté à 76,06% pour Andry Rajoelina lors de l'élection présidentielle de 2018. « La puce électronique avec son dispositif de géolocalisation sur chaque bovin vivant, âgé de plus de 6 mois, assurée par l'Autorité de gestion de l'Identification Électronique et de Sécurisation des Bovins était une très bonne idée » commente Patrick Andrianantenaina. Où en est le projet ? Les trafiquants ont toujours une longueur d'avance face à la situation.

Mamitiana Rajaonarison, directeur du Bianco Toliara, en tant qu'expert de la lutte contre la corruption, conseille de séparer les affaires administratives de la politique. L'enquête mixte réduit les risques de corruption, en séparant la structure d'enquête et celle de la poursuite. « Toutes les solutions possibles sont entre nos mains, il suffit d'une volonté politique pour changer ce système. Les dahalo n'ont jamais été des ennemis de l'Etat. Ce ne sont que des égarés manipulés par certains acheteurs. Des sanctions exemplaires seraient importantes pour tous ces voleurs », selon toujours ce responsable.



© Rija Solo



ECONOMIE

La production de girofle est l'une des plus importantes filières économiques de Madagascar. Dans l'Atsimo Atsinanana cependant, les planteurs sont confrontés à une collecte aggressive de leurs récoltes. Vente à perte, endettement, insécurité, corruption: bon nombre d'entre eux se plaignent d'être à la merci de réseaux de corrupteurs.



© Anna Togni

PRODUCTION DE GIROFLE

Les planteurs de l'Atsimo Atsinanana sacrifient leurs récoltes au nom du «bon fleur»

Le girofle est une mine d'or quand la récolte est bonne et les tarifs, corrects. Mais les années de vaches maigres, les paysans planteurs paient le prix fort. La pratique du «bon fleur» ou «beau fleur» devient un phénomène dans le secteur du girofle de l'Atsimo Atsinanana : les paysans voient leurs récoltes se faire rafler par des collecteurs et investisseurs véreux, ploient sous le poids de leurs dettes et perdent même leurs terres.



Marc MORASATA
Yves SAMOELIJAONA

La production de girofle est particulièrement rentable quand la récolte est bonne. Mais les années de vaches maigres, ce secteur devient l'apanage de toutes sortes de pressions et de corruptions. Les riches investisseurs recourent au « bon fleur », pour profiter des récoltes des planteurs à un prix dérisoire. Intimidations et même usage d'armes sont légion. « *On ne peut rien y faire, c'est la fatalité* », soupire un paysan, victime de ces pressions. Les ristournes disparaissent, la transparence dans le secteur reste incertaine. Les paysans sont de plus en plus vulnérables.

Notre équipe se dirige vers les communes de Matanga, Manambondro et Masianaky pour découvrir la région girofière du district de Vangaindrano. C'est dans ce district de la région de l'Atsimo Atsinanana que sont produits les 30 % des clous de girofle de l'île, dont la qualité est favorable à la production d'huile essentielle. Cette année, la récolte a été mauvaise et les prix s'effondrent : à peine 10 000 Arle kilo, soit la moitié du prix espéré par les planteurs. Dans la difficulté, les paysans tentent de joindre les deux bouts et deviennent les proies faciles des collecteurs véreux. Ces derniers, en appliquant le «bon fleur», mettent les planteurs sur les rotules.

QU'EST-CE QUE LE «BON FLEUR» ?

Cette expression usitée par les acteurs locaux du girofle consiste en une avance de paiement sur la production à venir. Mais en général, cette pratique ne profite pas aux planteurs et ne leur donne pas les moyens de développer leurs activités. Dr Tsaravelo, ancien candidat à la mairie de la commune de Matanga, connaît un rayon sur ce sujet : « *C'est une arnaque et une exploitation des paysans appauvris! Les collecteurs, riches individus du village, achètent le pieds de girofle à 5 000 Ar. Les paysans sont tenus en otage et subissent une intimidation, quand les collecteurs exigent le beau-fleur à un prix extrêmement bas, parce qu'ils peuvent acquérir plusieurs kilos voir des tonnes de girofle à un tarif qui leur profite. Ces riches collecteurs s'organisent comme une mafia : les paysans ont peur, les gendarmes ne peuvent agir. Parfois, les collecteurs envoient même les gendarmes récupérer les créances. Les autorités locales en tirent profit.* »

La pratique du «bon fleur», tout en désavantageant les planteurs sur le prix, les plongent dans une spirale de dettes. En effet, la plupart des paysans ne vivent que des récoltes du girofle. Quand viennent les saisons difficiles, ils s'arrangent avec les familles fortunées et investisseurs pour emprunter de l'argent à rendre après la vente des récoltes. Or, si le cours du moment fixe le prix du kilo de girofle à 10 000 Ar, les prêteurs imposent un plafond de 5 000 voire 3 000 Ar. Ainsi, une fois les récoltes faites, ils rafleut toute la mise à vil prix, ne laissant pratiquement rien aux planteurs. Si par malheur, la récolte est en-deçà des prévisions, le paiement des dettes continue à la prochaine année de production. Si bien que les paysans planteurs perdent tout profit, présent et à venir, sur leurs propres champs.

QUAND LES DETTES DEVIENNENT DES SOURCES DE PRESSION

Pour réclamer leurs dettes auprès des planteurs, les investisseurs n'y vont pas avec le dos de la cuillère. Les

uns déduisent leurs arriérés sur les nouvelles récoltes comme expliqué précédemment. Les autres ont une méthode plus agressive: ils s'emparent directement des champs des paysans, ce qui va irrémédiablement appauvrir encore plus ces derniers. Un paysan rencontré nous a appris que « *certains de ces prêteurs débarquent sur les propriétés de ces paysans pour les obliger à céder leurs terres quand les dettes ne sont pas payées, en enrôlant des gendarmes pour cette besogne.* »

Nous sommes bien loin de l'image idéaliste du planteur qui vit de sa production et de sa récolte de girofle dans cette région de l'Atsimo Atsinanana. Dans le district de Vangaindrano, les communes rurales giroflières comme Matanga, Manambondro ou bien Masianaka, ce sont plutôt ces investisseurs qui prennent la part belle de la récolte. A ce rythme, les paysans ne seront plus propriétaires de leurs terrains.

UNE CAMPAGNE DE GIROFLE SOUS LE SIGNE DE LA MAUVAISE RÉCOLTE

La campagne de girofle 2020 a commencé officiellement le 16 septembre. Selon les chiffres de la direction régionale du ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, il y a 44 collecteurs officiellement enregistrés à la date de novembre 2020. On constate qu'il y a de nombreux collecteurs de girofle en comparaison avec le secteur de la vanille qui n'en compte que six. 527,410 kg de clous de girofle ont été récoltés et 344,370 kg de grilles, pédoncules et pédicelles floraux du girofle.

Chaque pied de giroflier produit environ plus d'un kilo de girofle. Lors de cette campagne de récolte, le prix au kilo a oscillé entre 10 000 Ar et 15 000 Ar, si les planteurs espéraient au moins 20 000 Ar : Le tarif est bien moins cher qu'en 2019, ce qui a mécontenté les paysans. D'ailleurs, la récolte en général est assez mauvaise, et n'a pas vraiment avantage les planteurs, ni même la communauté. Du côté de la direction

régionale de l'Agriculture, un comité est chargé de définir et d'annoncer la période de campagne de récolte. Malgré l'existence du comité régional d'observation de la fleuraison (CROF) qui a pour mission de surveiller le respect du calendrier de récolte, des intermédiaires commerciaux interviennent en catimini pour pratiquer le «bon fleur» et récupérer la récolte sur pied, avant l'heure. Les paysans ont souvent du mal à échapper à cette emprise, en particulier durant la période de soudure.

LES COMMUNES NE PERÇOIVENT PAS LEURS RISTOURNES

D'après les explications du maire de Matanga, « *cette commune rurale pouvait recevoir jusqu'à plus d'un milliard Ar de ristourne* ». En effet, une partie de la ristourne est versée à la commune productrice et une partie, à la région mère. Un responsable basé à Vangaindrano s'occupe de collecter cette ristourne et la verse dans les caisses de l'Etat toutes les fins de semaine. Mais cette ristourne ne semble pas vraiment porter ses fruits sur la commune productrice de girofle. Seule celle Matanga a pu construire un local pour en faire ses bureaux en 2017. Autrement, l'affectation et l'usage de cette source de revenus ne sont pas clairs. Les communes concernées ne démontrent aucune évolution en termes d'infrastructures publiques : écoles délabrées, routes en mauvais état. La dégradation des routes interpelle d'ailleurs quant à la situation de la production giroflière. Très peu de collecteurs arrivent à rejoindre ces localités enclavées, ce qui permet à une poignée d'individus d'exercer une mainmise sur les paysans.

ABUS DE POUVOIR ET PETITES COMBINES

Le secteur du girofle est aussi une porte ouverte aux abus perpétrés par certains élus. En 2019, quatre camions avec semi-remorques appartenant à un élu ont été arrêtés au niveau du barrage de police à la sortie nord de Vangaindrano. Ces camions n'avaient pas de papiers en règle qui puissent

justifier le paiement de la ristourne. De ce fait, les forces de l'ordre les ont immobilisés en pleine nuit, au moment de leur passage au niveau de la barrière de sécurité. Le lendemain à 7h30 du matin, l'élu propriétaire des camions est venu en personne décrocher le barrage de ses propres mains et ordonner à ses chauffeurs de partir. Les forces de l'ordre n'ont pu réagir, et durent se contenter de faire un rapport auprès de leur supérieur hiérarchique, à Farafangana. Ces camions ont été remplis la veille du jour d'ouverture de la campagne de récolte 2019. Pure coïncidence?

Par ailleurs, les agents chargés des barrages de sécurité au niveau des communes et les chauffeurs qui transportent ces récoltes ont aussi leurs petites combines. Ils s'entendent pour que la ristourne soit moindre, voire complètement nulle, si bien que la commune perd des revenus. Une situation d'autant plus périlleuse que ces ristournes constituent la principale source de revenus pour ces localités, à part les subventions venant de l'État. Des subventions souvent retardées et insuffisantes.

HARO AU «BON FLEUR» : UNE GUERRE PERDUE D'AVANCE?

Dans le domaine de la microfinance en milieu rural, des acteurs comme les Caisses d'épargne et de crédit agricole mutuels (Cecam) s'organisent pour soutenir les paysans. Cependant, bon nombre de ces planteurs ont sombré avec la mauvaise gestion de précédents réseaux de microfinances rurales dans les régions de l'Atsimo Atsinanana et du Vatovavy Fitovinany et auprès desquels ils étaient cotisants. Dans la seule commune de Matanga, 4 000 paysans avaient adhéré à l'un de ces institutions de microfinances rurales. Mais ces dernières ont rendu leur tablier. Aujourd'hui, les Cecam ne peuvent convaincre qu'à peine 200 planteurs, la plupart des paysans étant restés méfiant, suite aux expériences antérieures dans la microfinance. Les investisseurs ne lésinent d'ailleurs pas pour semer le doute auprès des paysans quant à l'efficacité de la



527,410 kg de clous de girofle ont été récoltés en 2020 selon la direction régionale du MICA dans l'Atsimo Atsinanana.

microfinance sur l'entrepreneuriat rural, si bien que ces derniers finissent par éviter la microfinance pour accepter la pratique du «*bon fleur*».

Une entreprise collectrice dénommée Sangany s'est aussi positionnée comme partenaire des paysans, en présentant une alternative nouvelle à la pratique du «*bon fleur*». Sangany avait proposé une garantie en faveur des planteurs auprès du réseau de microfinance. Cette garantie agissait, en cas d'incapacité à honorer leurs prêts, pour cause d'insuffisance de ressources ou de mauvaises récoltes. Mais après un an d'exercice, cette entreprise a fermé ses portes pour des raisons obscures. On évoque la mauvaise gestion de la société, mais l'on ne peut s'empêcher de se demander si Sangany n'aurait pas été contrainte de fermer parce qu'elle gênait les adeptes du beau-fleur.

DE L'ARGENT QUI FAIT PERDRE LA TÊTE...

Quand le cours est meilleur, le girofle est une immense source de revenus. Les saisonniers affluent vers la région de l'Atsimo Andrefana, ainsi que des migrants : les uns travaillent aux champs, les autres s'improvisent gargoniers, quincailliers, et autres commerçants. Les producteurs, subjugués d'avoir fait une bonne récolte et des ventes conséquentes, s'adonnent à des festins

et dépensent l'argent sans compter et de façon quasiment effrénée. Une habitude qui n'est pas sans fragiliser toute perspective d'une gestion pérenne de l'activité giroflière. Force est de constater en effet que pour bon nombre de planteurs, les fonds importants récoltés par la vente de leurs récoltes ne contribuent pas à améliorer durablement leurs conditions de vie et leurs activités agricoles.

S'il est clair que le secteur du girofle doit être soutenu, il est crucial que tous les acteurs soient impliqués dans cet effort. Faire cesser la pratique du «*bon fleur*» qui accule les paysans est une piste. Mais chasser les pratiques de corruption et la mainmise des investisseurs et collecteurs peu scrupuleux en est aussi une autre. Par ailleurs, il est crucial de rendre transparent le circuit des ristournes liées à la récolte des produits ; d'exiger des élus et des autorités leur redevabilité et leur prise de responsabilité. Enfin et non des moindres, sensibiliser les planteurs à une gestion saine de leurs revenus et former les paysans à consolider leur technique et savoir-faire. Tout un programme pour que les communes productrices de girofle jouissent des efforts de leurs communautés.



PRODUCTION DE VANILLE D'AMBANJA

L'or vert noirci par la corruption

Dans le district d'Ambohika, fleuron de la vanille malgache, les paysans planteurs sont tenaillés par des acteurs peu scrupuleux et des malfaiteurs qui agissent en réseau. Ils vivent dans une insécurité permanente et dans la peur de perdre leurs récoltes.



Judith RAKOTOVAO
Harynah RAMANTSOA

La vanille, c'est l'or vert de Madagascar. D'après les résultats des études publiées en 2019 et réalisées par le cabinet d'études Salva Terra qui se spécialise dans les domaines agricole et environnemental, le secteur de la vanille représentait un marché de 855 millions de dollars en 2018. C'est le premier pourvoyeur de devises de la Grande île. Mais derrière ce tableau d'honneur du bon élève se cache des réalités locales plus difficiles: manque de contrôle, abus de pouvoir, corruption, insécurité, récoltes précoces et non-respect des règlements.

LES PLANTEURS, SOUS LE JOUG DES VOLEURS DE VANILLE

Dans le district d'Ambohika, dans la

réion de Diana, dès le mois de décembre, les planteurs ont l'habitude d'engager des gardiens dans les champs de vanille pour prévenir les vols sur pieds. En effet, c'est à cette période de l'année que les vols de vanille commencent : ils perdurent jusqu'en mai. Ces malfaiteurs agissent en réseau, et peuvent en venir aux mains, voire tuer les sentinelles ou les propriétaires qui montent la garde dans les plantations de vanille.

A Ambalafary, au coeur de la commune urbaine de Maevatanana, Jaomandomba Azide a été assassiné par un groupe de personnes qui se sont introduites sur son terrain pour voler sa vanille. *“La famille a remarqué à ce moment-là qu'il manquait*



beaucoup de cacao et de vanille dans sa plantation", se souvient son frère, Thomas Robilahy. Les sept coupables du meurtre de Jaomandomba Azide ont fait aveu de leur crime, après l'enquête et l'interrogatoire. Mais à la grande surprise de la famille, l'un des sept coupables a été vu circulant librement en ville, après seulement trois mois de détention. Thomas Robilahy estime que "dans ce type d'affaire, on rend les choses plus difficiles, les plaignants essuient des problèmes, on leur extorque de l'argent. Autrement, s'ils ne paient pas, ils risquent de finir derrière les barreaux. On en arrive à se poser des questions sur les charges pour lesquelles on peut bénéficier d'une liberté provisoire voire d'une relaxe au bénéfice du doute".

Les malfaiteurs sont de mieux en mieux organisés, chaque année. Certains n'attendent plus que la vanille soit mûre : ils s'emparent des tiges pour les planter ailleurs. "On ignore à ce jour où ces vanilles volées sont acheminées", explique

Rahitso, membre du Dina régional de la vanille et habitant de la commune d' Antsakoamanondro. "Mais si on surprend les voleurs en flagrant délit sur nos terres, on s'en occupe à notre façon", menace le paysan, excédé.

Dans la commune d'Ambalavelona, Assoumony Mory, planteur de vanille, a été attaqué par des bandits armés venus voler sa récolte. Mory a été touché par une balle lors de cet assaut et depuis, a perdu la vue. La victime et ses proches ont porté plainte auprès des forces de l'ordre, mais aucune unité n'aurait réagi, selon les témoignages recueillis à Ambalavelona. Du coup, la famille a dû rechercher les malfaiteurs en mobilisant ses propres moyens. « L'affaire s'est soldée par une vindicte populaire », conclut Omar, qui préside la section locale du "Zanaka Ambanivolo Miray" (ZAM), association qui se charge de soutenir les victimes sans défense de ces abus. « C'est d'autant plus triste car dans ces circonstances, les voleurs de vanille et les planteurs sont punis par la loi. Les premiers parce qu'ils ont volé, les

seconds parce qu'ils ont fomenté une vindicte populaire ».

UN TERRITOIRE EN DEHORS DE L'ETAT ?

"Les planteurs de vanille ont cette impression que nous vivons dans un territoire sans Etat", s'inquiète Aly Sarety. Ce planteur et ancien député d'Ambaja est l'une des victimes de cette situation injuste qui sévit sur les paysans qui vivent de la vanille dans ce district du nord malgache. "Les propriétaires de la vanille se retrouvent en prison quand les voleurs, eux, bénéficient d'une liberté provisoire".

C'est pendant son mandat en tant que député d'Ambaraja qu'il dit s'être rendu compte que les dirigeants locaux ne seraient pas très attentifs quant à l'application de la loi dans le secteur de la vanille: récolte avant l'heure, vols de vanille maquillés en litiges fonciers etc. Ces constats ont motivé Aly Sarety à créer l'association "Zanaka Ambanivolo

Une carte professionnelle pour se conformer à la loi

Dans une démarche de professionnalisation des acteurs de la vanille, les acteurs sont incités à se formaliser et se à conformer aux dispositions de la loi. Une carte professionnelle est ainsi accordée selon l'activité. Taninga Romuald Florentin, Directeur régional de l'Industrie et du Commerce dans la région Diana, explique qu'avant la campagne de récolte, son département « consacre environ deux mois pour sensibiliser et informer les préparateurs, les acheteurs, les collecteurs et les mandataires » sur la nécessité de se conformer à ces formalités. Par exemple, pour avoir une carte professionnelle, les préparateurs/acheteurs et les collecteurs ont besoin, entre autres, d'un agrément de magasin. Quant aux mandataires, ils doivent fournir à l'Administration une lettre d'engagement émanant du collecteur qui les emploient, pour avoir une carte.

FRAIS POUR LA DELIVRANCE DE LA CARTE PROFESSIONNELLE

Catégories de demandeurs	Frais	Émetteurs
Préparateurs / Acheteurs	200.000Ar	DRICA-DIANA
Collecteurs	200.000Ar	DRICA-DIANA
Mandataires	150.000Ar	DRICA-DIANA

La récolte de 2020-2021 est estimée à 150 tonnes de vanille verte. Une récolte qui pourrait s'améliorer si le temps de récolte était bien respecté, si aucun produit n'était écoulé sur le marché noir, selon toujours les explications du département régional du ministère de tutelle. Une amélioration qui sera tout aussi bénéfique aux communes qu'à la région mère car elles percevront les ristournes de la vanille.

Miray" une association qui fédère les citoyens d'Ambanja, qu'ils soient entrepreneurs de vanille ou qu'ils aient une toute autre activité. Ainsi le ZAM veut défendre les victimes de ces injustices et qui se retrouvent sans défense, pieds et poings liés. "Il me semble que c'est la seule façon pour se protéger mutuellement des méfaits des voleurs et des profiteurs. A travers l'association, nous pouvons ainsi suivre de près l'évolution des dossiers auprès de la Justice", éclaire Aly Sarety, président fondateur du ZAM.

Le ZAM effectue des contrôles sur terrain. En mai 2020, suite à l'une de ces descentes, le chef du district d'Ambanja a été épinglé dans une affaire d'achat de vanille avant l'ouverture de la campagne de récolte. 14Kg de vanille avaient été trouvés dans la cour de sa maison, séchés au soleil. Lors de son interrogatoire à la gendarmerie, le gardien de la maison a confirmé que ces gousses appartenaient bien au chef de district. Ce dernier a été suspendu de ses fonctions.

ATTAQUES À DOMICILE

Si les vols commencent en décembre, c'est surtout à cause de la différence de temps de maturation de la vanille. Les conditions climatiques font que certains pieds de vanille mûrissent avant l'heure. "Huit mois après la floraison, le vanillier est prêt pour la récolte dans les zones chaudes. Dans les régions plus fraîches, il faudra attendre neuf mois au moins", explique Ravelomanana Julien Stanislas, directeur régional de l'agriculture dans la région Diana. "A cause de cette différence, les vols de vanille sont de plus en plus fréquents pendant cette période où les plantes sont prêtes à la récolte", souligne à son tour le Lieutenant Antrefy Nomenjanahary de la gendarmerie d'Ambanja.

Mais dans la région Diana, une organisation a été mise en place pour réglementer le marché et sécuriser la



Grâce à un outil adapté, les gousses de vanille sont marquées pour identifier leurs propriétaires. © Judith Rakotovao / Harynah Ramanantsoa

récolte. L'objectif est de permettre aux planteurs de cueillir la vanille prête avant la campagne et éviter ainsi les vols sur pieds. "Mais les propriétaires doivent suivre le règlement convenu", rappelle le Lieutenant Antrefy Nomenjanahary. "La première règle est d'informer les responsables au niveau du fokontany. La vanille précocement mûre, même récoltée, ne peut être vendue ni transportée vers un autre lieu: le propriétaire doit simplement entreposer sa récolte dans l'attente de l'ouverture de la campagne officielle. Pendant cette période, l'insécurité règne sur les localités productrices ».

Si la mesure permet d'éviter le pillage de vanille sur pieds, les planteurs ne sont pas épargnés des vols : la peur d'être attaqués à domicile, à cause de la récolte qui y est entreposée, est permanente. Alors, les planteurs sont tout simplement tentés de vendre leur récolte. D'autres profitent aussi de la

situation pour écouler illégalement leurs productions et bénéficier d'une vente avant l'heure. Les faux billets circulent abondamment : les vendeurs qui écoulent illicitement et en secret leurs productions sont ciblés par les faux-monnayeurs car ils évoluent dans un marché noir qui échappe aux contrôles. Or, la plupart du temps, ces vendeurs fuient les marchés contrôlés. D'ailleurs, ils estiment que l'offre y est souvent plus importante que la demande, si bien que les prix dégringolent. Ainsi, malgré l'instauration de marché contrôlé comme c'est le cas à Ambohimena, qui est l'une des communes pilotes de ce système, les ventes clandestines perdurent.

LES RÉCOLTES ILLICITES, SOURCES D'ABUS

Que deviennent les productions vendues illicitement et saisies par les forces de l'ordre ? Selon la loi, ces récoltes illicites de vanille saisies

avant l'ouverture de la campagne doivent être brûlées. S'il s'agit de vanille volée, c'est à la justice de décider si la récolte volée doit être détruite ou remise à son propriétaire. Selon la loi régionale n° 033/2020-MID/REG/DIANA sur l'organisation et l'ouverture de la campagne de vanille pour 2020-2021 dans la région de la Diana, la vanille saisie doit faire l'objet d'un rapport, et les personnes prises en flagrant délit de vente avant l'heure, sont frappées d'une amende de 2 millions Ar à verser auprès de la commune concernée. L'acquéreur de la récolte illicite paie une amende de 3 millions Ar.

Le cas des récoltes saisies est souvent source de manœuvres frauduleuses. Youssouf, le maire de la commune rurale d'Ambohimena se souvient d'un cas survenu le 24 avril 2019 : « *Un groupe de personnes douteuses s'est introduit dans le village, avec deux sacs remplis de vanille : 31 kg dans l'un, 33 kg dans l'autre.* » Ils ont été saisis et le maire a signé un document relatant les faits. Peu de temps après, le chef du district a ordonné de transférer la vanille saisie à Ambanja. Le maire dit avoir refusé d'obtempérer pour s'en tenir au processus normal. Résultat : il se retrouve en prison, accusé de « *détenir illégalement de la vanille* ». Il a été relaxé au bénéfice du doute.

Mais le maire d'Ambohimena a été bien surpris de la suite de l'histoire. Il dit avoir reçu un appel venant d'Ibrahim Andriamanana, président de la plateforme de la vanille d'Ambanja. « *Ce dernier m'informe avoir été contacté par le commissaire, lequel aurait dit avoir reçu l'ordre du procureur de la République pour le transfert immédiat de la vanille saisie vers Ambanja, séance tenante.* » Sans refuser l'ordre, le maire n'a pas accepté que la vanille saisie ainsi que la personne appréhendée en leur possession échappent à toute consignation écrite. « *C'est la tête de la plateforme qui devrait être notre alliée pour préserver les affaires de vanille, qui facilite le non-respect de la loi et l'expansion de la corruption* »

», s'indigne le maire d'Ambohimena. Il continue sur sa lancée : « *Plusieurs agents des forces de l'ordre et ceux du tribunal investissent dans la filière de la vanille. Très peu d'entre eux respectent la loi.* »

Conséquence : la commune perd une partie de ses ristournes issues de la filière de la vanille car les productions ne passent pas par le marché régulier, et la lutte contre la corruption et les infractions diverses dans ce secteur est de plus en plus difficile. Le Commissaire Divisionnaire d'Ambanja, Saramba Joseph, prêche pour sa paroisse : « *Les forces de l'ordre font leur travail en bonne et due forme, selon les ordres reçus en ce qui concerne la surveillance et le contrôle* » dans le secteur de la vanille, explique-t-il. « *D'ailleurs, aucune loi n'interdit aux fonctionnaires de se lancer dans la vanille, sauf s'ils abusent de leurs pouvoirs.* »

La lutte contre le non-respect de la loi est une éternelle bataille de la police nationale en général, « *mais en particulier, les potentiels cas de corruption ou d'abus de pouvoir dans le secteur vanille des* »

districts d'Ambanja et d'Antsiranana », selon le Commissaire Divisionnaire Tombohasy Christian. « *A ce jour, nous n'avons reçu aucune plainte concernant des abus de pouvoir faits par des policiers à Ambanja. Si c'était le cas, on aurait de suite procédé à une enquête.* »

OU SONT LES GROS BONNETS?

Pour autant, la population locale n'est pas rassurée. L'Ampanjaka Rachid Tsiaraso IV résume les soupçons : « *D'après ce que j'entends, il y aurait beaucoup de hauts responsables et fonctionnaires locaux qui sont investis dans la vanille. C'est peut-être la raison pour laquelle on n'arrive pas à mettre la main sur les gros bonnets.* »

Qui sont d'ailleurs ces gros bonnets? Aucun des commanditaires ou des repreneurs de la vanille volée n'a jamais été inquiété : « *Les voleurs appréhendés dans les plantations taisent-ils vraiment les noms de ces repreneurs ou bien leurs paroles sont-elles gardées sous silence?* » s'interroge Ibrahim, l'adjoint au maire de la commune urbaine d'Ambanja. Car à ce jour, les gros poissons nagent librement, sans aucune inquiétude.



Contrôle de la vanille verte par les autorités d'Ambanja

© Judith Rakotovao / Harynah Ramanantsoa

Quant au menu fretin, si le fokonolona réussit à mettre la main au collet des voleurs, ces derniers s'en tirent souvent blessés, et même parfois, morts sous les coups. Et pourtant, "s'il y a des voleurs, c'est qu'il y a des preneurs!", fait remarquer Ibrahim.

L'emprise de ces hauts responsables locaux sur les producteurs de vanille semble illimitée. Un homme d'affaires dans le secteur qui a souhaité rester anonyme nous confie que "les bénéfices de la récolte de la vanille se perdent en route, au profit des forces de l'ordre. La situation est du pareil au même, que la vanille soit en règle ou non. D'ailleurs, plus vos papiers sont en règle, plus vous avez des chances d'être sous pression. Certaines fois, on est menacé d'une saisie de la vanille qu'on transporte. Si le gendarme ou le policier nous arrête pour inspection de notre marchandise et que d'emblée nous refusons de payer ce qu'il nous demande, il nous crée des embrouilles. Or, notre marchandise est en règle et les papiers sont complets avant le départ... On a beau résister, les forces de l'ordre nous mettent la pression. Et pourtant, il faut bien qu'on continue à travailler." Un autre entrepreneur, lui aussi ayant tenu à son anonymat, confirme ces propos

: « C'est difficile de rester en dehors de la corruption dans ce secteur. On ne veut pas donner de l'argent mais nous y sommes contraints pour que le travail puisse continuer. Même avec des papiers en règle, si on ne donne pas un pot-de-vin, ils nous harcèlent ».

Au niveau de l'Etat-major, on donne un autre éclairage. « Bon nombre d'acteurs de la vanille n'ont pas de papiers en règle. Ils négocient avec les forces de l'ordre qui les contrôlent, et évidemment, c'est de la corruption », explique le Général Behivoka Fiederch, ancien commandant de la gendarmerie nationale d'Antsiranana. « C'est d'ailleurs au niveau de la gendarmerie que s'est faite l'enquête sur l'ex-chef de district d'Ambanja arrêté pour trafic de vanille. Ce dernier a obtenu une liberté provisoire auprès du tribunal. Aucun autre fonctionnaire ou haut responsable n'a été enquêté. Ceux qui ont été auditionnés auraient nommé des personnes issues d'autres cercles comme la Justice ou les Forces de l'ordre, mais n'auraient pas porté plainte. »

Pour renforcer leurs éléments sur terrain, la gendarmerie nationale a organisé une formation sur le contenu de la loi qui encadre le domaine de la vanille.

ABUS DE CONFIANCE ET ESCROQUERIE

Au niveau de la justice, on décèle fréquemment des histoires d'abus de confiance. Ce sont des acheteurs de vanille qui négocient la récolte auprès des paysans en amont mais ne les paient pas dans les délais convenus entre les deux parties. Certains leur donnent en garantie un chèque sans provision. Jaozara Florent, président de la Cour d'Appel d'Antsiranana, explique : « L'histoire commence par une affaire de vanille qui se transforme en émission de chèque sans provision en vue de recouvrement de créances ». Certains négociants sont pris à la gorge par des situations inattendues, mais d'autres abusent carrément de la confiance des paysans. Les propriétaires de la vanille portent alors plainte pour abus de confiance ou escroquerie.

« Il y a un bon nombre d'affaires concernant la vanille qui passent devant le tribunal d'Antsiranana, que ce soit pour la région de Sava ou pour celle de Diana. C'est un problème difficile qui nécessite vraiment des débats au niveau de la Justice », explique-t-il. « C'est le tribunal pénal qui juge l'affaire quand il est question de chèque sans provision ou bien d'abus de confiance. Mais on peut considérer cela comme une affaire civile, et c'est là que commencent les abus. Ils savent qu'une plainte au civil ne les jetteront pas en prison, du coup, ils ne font aucun effort pour payer leurs dettes. On ignore s'ils le font sciemment, mais aucun de leurs biens n'est titré à leurs noms », toujours selon Jaozara Florent, président de la Cour d'Appel d'Antsiranana. Au niveau de la Cour Suprême, des efforts sont en cours pour tenter de trouver une démarche sur la manière de gérer ces affaires.



Jaozara Florent, président de la Cour d'Appel d'Antsiranana

© Judith Rakotovao / Harynah Ramanantsoa



DES INITIATIVES POUR SOUTENIR LES PAYSANS

Deux communes pilotes bénéficient du projet Pôles Intégrés de Croissance (PIC) dans la filière vanille, afin de renforcer la protection de la vanille verte contre les vols. Des marquages ont été distribués aux planteurs qui se sont formalisés : c'est un outil qui sert à tracer la gousse de vanille, afin d'identifier son propriétaire. Les cas de vols ont diminué depuis la mise en place de cet outil, et les paysans se sentent protégés. Par ailleurs, une initiative privée a donné un peu de répit en faveur des planteurs d'Ambohika. Ce sont six exportateurs de vanille qui ont mobilisé des fonds pour contribuer à sécuriser la filière. « *Ils paient le carburant des forces de l'ordre pour qu'elles puissent patrouiller et sécuriser les lieux* » selon les confidences récoltées à Ambohika. L'un des exportateurs que nous avons pu approcher a souhaité garder son anonymat, car selon ses propos « *ceux qui s'enrichissent illégalement dans ce secteur sont capables d'assassiner, s'ils pensent que leurs* ».

intérêts sont mis à mal ». Il dit d'ailleurs avoir déjà fait l'objet de menaces au téléphone. A travers leur initiative, ces exportateurs disent soutenir les paysans, car « *on se rend compte que les paysans planteurs sont la cheville ouvrière de ce secteur* ». Mais de ces confidences, on retient que les abus sont légion dans cette filière : « *Certes, des efforts ont été faits au niveau de la Justice face à ces affaires de vanille, mais la corruption perdure. Souvent, les paysans victimes de vol sont également ceux qui sont victimes d'extorsion de fonds, situation qui dégénère en règlements de comptes* ».

AUCUNE PLAINE OFFICIELLE REÇUE AUPRÈS DU BIANCO

« *C'est dans la gestion des affaires concernant la vanille au niveau de la gendarmerie et de la justice que les faits de corruption émergent, selon les plaintes que nous avons reçues* », selon Razakamanantsoa Gaby Nestor, directeur régional du Bureau indépendant de lutte contre la corruption (BIANCO) d'Antsiranana.

“La plupart du temps, les affaires de vanille disparaissent sans informations. Souvent, les parties prenantes font un arrangement. Parfois, si l'affaire est portée auprès de la gendarmerie ou de la justice, c'est le plaignant qui écope de la sanction. En général, les fonctionnaires sont facilement tentés par la corruption car cette filière de la vanille est particulièrement juteuse. On reçoit beaucoup de plaintes, au niveau de la distribution des cartes professionnelles qui justifient du statut de planteurs et des cartes pour l'exportation de la vanille”

Mais malgré ces nombreuses plaintes et bien que le BIANCO confirme que les soupçons d'abus pleuvent sur ce secteur extrêmement riche, personne n'ose poser une plainte officielle auprès du BIANCO, concernant des cas de corruption dans les affaires de vanille, dans la région Diana.

Le dina de la vanille, malmené par les corrompus

Le dina, règlement local, est mis en place pour organiser et harmoniser la communauté, et gérer localement les problèmes de vols de vanille. D'après cette convention collective, les personnes qui sont arrêtées en flagrant délit de vol de la vanille verte doivent être envoyées en prison et ne peuvent bénéficier d'un jugement qu'après la fin de la campagne. La convention régionale prévoit une amende qui sera versée dans les caisses de la ville. S'il s'agit d'une vanille verte, l'affaire est portée au tribunal. “*Pour certains, ce n'est pas un problème. D'après les plaintes qu'on a reçues, ces gens paient 5 millions Ariary et obtiennent une liberté provisoire, et leurs procès sont accélérés*”,

confie l'Ampanjaka Rachid Tsiraso V. Certaines personnes malveillantes auraient même profité de cette disposition pour emprisonner des gens jusqu'à la fin de la campagne, sur la base de simples allégations sans preuves.

D'autres encore soudoient les forces de l'ordre pour parvenir à leurs fins. Ainsi, d'après les recherches de Lenda William, une journaliste qui a effectué une investigation sur le secteur vanillier à Ambohika, les hommes d'affaires qui transportent leur récolte en dehors de la ville d'Ambohika avant l'ouverture de la campagne paient 1.500 Ar par kilo quand la cargaison passe devant une barrière de police.



AMNESTY INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AILRC
9 décembre 2020

Madagascar. Les autorités doivent abandonner les accusations forgées de toutes pièces retenues contre un militant écologiste

Les autorités doivent immédiatement et sans condition abandonner les accusations forgées de toutes pièces dont fait l'objet un défenseur de l'environnement et lui permettre de faire son travail sans craindre d'intimidations et de représailles, a déclaré Amnesty International le 9 décembre 2020.

Clovis Razafimalala comparaitra devant un tribunal le 17 décembre pour des accusations forgées de toutes pièces.

Clovis Razafimalala, un militant bien connu luttant contre le trafic illicite de bois de rose et d'autres essences de bois, est poursuivi pour des accusations de destruction de bâtiments publics et d'incendie volontaire, en raison de faits qui se sont déroulés en 2016 et auxquels il n'a pas participé. Clovis Razafimalala a passé 10 mois en prison entre 2016 et 2017 pour des accusations liées à ces faits, mais a finalement été acquitté après des témoignages indiquant qu'il n'avait pas participé aux faits qui lui étaient reprochés.

« Ces accusations forgées de toutes pièces contre Clovis Razafimalala s'inscrivent dans la continuité de l'injustice dont il est victime depuis 2016. Il est pris pour cible en raison de son travail de militantisme et de dénonciation du trafic illégal des ressources précieuses du pays, notamment de bois de rose », a déclaré Muleya Mwananyanda, directrice adjointe pour l'Afrique australe à Amnesty International.

« Les autorités malgaches doivent abandonner ces accusations forgées de toutes pièces, cesser d'intimider et de harceler Clovis Razafimalala et veiller à ce qu'il puisse exercer son droit à la liberté d'expression sans craindre de représailles. »

Clovis Razafimalala a été accusé, avec sept autres personnes, d'avoir encouragé des manifestant·e·s à piller un bâtiment administratif à Maroantsetra, une ville de la côte nord-est de Madagascar, le 14 septembre 2016. Il a été arrêté le 16 septembre 2016, le lendemain d'une manifestation réclamant l'abandon des charges retenues contre l'ancien maire de la ville. Il a par la suite été inculpé de rébellion, de destruction de documents et de biens publics et d'incendie volontaire. Le 24 juillet 2017, au tribunal de Tamatave, il a été acquitté du chef de rébellion, et finalement libéré. L'acquittement était lié à plusieurs témoignages selon lesquels Clovis Razafimalala n'était même pas sur les lieux. Cependant, malgré ces témoignages, il a été déclaré coupable de deux autres chefs d'accusation et condamné à une peine avec sursis.

Dans le cadre de la dernière tentative de poursuites contre Clovis Razafimalala pour les accusations infondées de 2016, son avocat a constaté des irrégularités lors du procès, notamment le fait qu'aucun des témoins convoqués par les avocats de Clovis Razafimalala n'a été cité à comparaître, et que les seuls témoins qui l'ont été étaient des témoins à charge convoqués par le ministère public.

« Depuis 2016, Clovis Razafimalala est victime d'actes d'intimidation et de harcèlement des autorités malgaches, et l'affaire n'est pas classée. Sa vie a été bouleversée par cette affaire. L'intimidation doit cesser », a déclaré Muleya Mwananyanda.

Complément d'information

Poursuivi pour des accusations forgées de toutes pièces depuis le début, Clovis Razafimalala a été déclaré coupable de deux chefs d'accusation de destruction de bâtiments publics et d'incendie volontaire en 2016. Il a été condamné à une peine de cinq ans d'emprisonnement avec sursis, à une amende avec sursis de 25,29 dollars des États-Unis, ainsi qu'à verser, avec ses co-accusés, 12 000 dollars des États-Unis à titre de dommages et intérêts. Il a immédiatement fait appel de cette déclaration de culpabilité. Ses co-accusés ont été condamnés à des peines d'emprisonnement, mais n'étaient pas présents au procès.

Le 9 août 2019, la Cour de cassation a rendu une décision annulant celle du tribunal de droit commun et a demandé qu'un autre jury (toujours devant le tribunal de droit commun) juge de nouveau l'affaire, car les co-accusés étaient absents lors du premier procès.

Clovis Razafimalala a dénoncé à maintes reprises le trafic illicite de bois de rose et d'autres essences de bois dans le cadre de son rôle de coordinateur de la coalition Maroantsetra Lampogno, un groupe luttant contre le trafic illicite de ressources naturelles. En 2017, son cas a été mis en avant par la campagne [Écrire pour les droits](#) d'Amnesty International, et plus de 400 000 personnes dans le monde ont signé la pétition en faveur de sa libération immédiate.

Pour obtenir plus d'**informations** ou organiser un **entretien**, veuillez contacter Robert Shivambu, responsable Médias du Bureau régional d'Amnesty International pour l'Afrique australe : +27 11 283 6000

LE DROIT A L'INFORMATION :

DE LA CULTURE DU SECRET A CELLE DE LA TRANSPARENCE

Qu'est-ce que le droit à l'information ?

Le droit à l'information, ou la liberté d'information, peut être défini comme le **droit d'accéder aux informations concernant l'exercice du pouvoir par l'ensemble des autorités publiques** (Transparency International).

Le droit à l'information est étroitement lié au droit fondamental à la liberté d'expression, reconnu par la Résolution 59 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée en 1946, ainsi que par l'Article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (UNESCO). Le droit à l'information est célébré au niveau international le 28 septembre de chaque année (voir encadré).

Le 28 septembre, Journée internationale de l'accès universel à l'information

Sous l'impulsion de l'UNESCO et en reconnaissance de l'importance de l'accès à l'information, la 74ème Assemblée générale des Nations Unies qui s'est tenue en octobre 2019 a désigné le 28 septembre comme Journée internationale de l'accès universel à l'information.

L'édition 2020 de la Journée internationale de l'accès universel à l'information s'était concentrée sur le droit à l'information en temps de crise et sur l'intérêt d'avoir des garanties constitutionnelles, statutaires et / ou politiques pour l'accès du public à l'information dans l'objectif de sauver des vies, d'instaurer la confiance et d'aider à la formulation de politiques durables durant la crise de la COVID-19 et au-delà.



Pourquoi le droit à l'information est-il important ?

Des citoyens informés sont capables de prendre de meilleures décisions et de participer plus activement à la vie publique. Le droit à l'information aide les individus à connaître et à exercer leurs droits fondamentaux, contribue à rendre les gouvernements plus efficaces et plus redevables et renforce la lutte contre la corruption en réduisant l'opacité.

Des lois permettant aux citoyens l'accès à l'information existent aujourd'hui dans plus de cent pays dans le monde. Ces lois ont pour principe que les informations détenues par les organismes publics doivent être accessibles aux citoyens, et qu'elles ne doivent être cachées que s'il existe des raisons légitimes de le faire, par exemple la protection de la vie privée.

La Convention des Nations-Unies contre la Corruption, dans son article 10, encourage les pays signataires à prendre les mesures nécessaires permettant d'accroître la transparence de leur administration publique, notamment au travers de l'adoption d'une législation sur l'accès à l'information.

L'adoption d'une loi sur l'accès à l'information n'est cependant pas suffisante pour rendre effectif le droit à l'information. Il est important qu'elle soit effectivement mise en œuvre, et que tant les citoyens que les autorités publiques acceptent de remplacer la culture du secret par la culture de la transparence.

Et à Madagascar ?

A Madagascar, le droit à l'information est constitutionnel. En effet, l'article 11 de la Constitution de la IVème République stipule que « tout individu a droit à l'information ». Par ailleurs, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, ratifiée par Madagascar en 1992, dispose que « toute personne a droit à l'information ».

Des efforts ont été initiés pour se doter d'une législation sur l'accès à l'information, notamment par le Comité de Sauvegarde de l'Intégrité (CSI) depuis 2006. Un avant-projet de loi sur l'information à caractère public a été récemment conçu par le ministère de la Communication et la Culture. Cet avant-projet de loi, qui a fait l'objet d'une restitution publique le 31 août 2020, était prévu être soumis au vote des députés et sénateurs durant la session parlementaire d'octobre 2020, mais cette étape n'a pas encore été faite.



Nations Unies
UN PBF - Fonds pour la
Consolidation de la Paix

Appui à une gouvernance
démocratique à Madagascar



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



TRANSPARENCY
INTERNATIONAL
INITIATIVE
MADAGASCAR

Exercer son droit à l'information

Après s'être inquiété des mauvaises conditions des routes dans sa communauté au Pakistan, Sher Khan, un journaliste, a déposé plusieurs demandes d'informations auprès de son gouvernement local pour s'enquérir du budget dédié aux infrastructures routières. Les informations qu'il a obtenues grâce à l'existence d'une loi sur l'accès à l'information dans son pays lui ont permis de révéler l'existence de travaux payés par les autorités locales alors qu'ils n'avaient pas été achevés dans les normes.

Shyam vit à Biratnagar, une ville située à environ 400 kilomètres de Katmandou, la capitale du Népal. Un jour, il doit payer une somme plus importante qu'à l'ordinaire pour utiliser le parking de l'aéroport. Grâce à une demande d'information permise par la loi, Shyam a pu constater que l'entreprise en charge de la gestion de l'aéroport demandait aux usagers du parking plus d'argent qu'il n'avait le droit de le faire légalement. L'entreprise a dû rembourser le surplus perçu indûment.

Références :

- <https://www.transparency.org/en/our-priorities/right-to-information>
- <https://en.unesco.org/commemorations/accesstoinformationday>
- <https://www.transparency.org/en/news/right-to-information-people-power>
- <https://www.transparency.org/en/publications/real-lives-real-stories-the-power-of-information-in-asia-pacific>

INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2020



L'Indice de Perception de la Corruption

Définition de l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) de Transparency International

L'IPC note et classe depuis 1995 les pays en fonction du degré de corruption perçue dans leur secteur public. Il s'agit d'un indice composite, c'est-à-dire une *combinaison de sondages et d'évaluations de la corruption réalisés par diverses institutions réputées*, appelées sources de données primaires. L'IPC est la mesure de la corruption le plus largement utilisé à travers le monde.

Il a pour objectif de :

- Faire prendre conscience au niveau mondial et national de l'étendue de la corruption ;
- Encourager les gouvernements à initier, poursuivre, améliorer et renforcer leurs efforts dans la lutte contre la corruption ;
- Permettre une comparaison entre pays et dans le temps des risques de corruption dans le secteur public ;
- Contribuer aux analyses et à la recherche

Les quatres étapes du calcul de l'IPC :



- 1 Sélection des sources de données primaires
- 2 Standardisation des sources de données primaires sur une échelle allant de 0 à 100 ;
- 3 Calcul de la note moyenne
- 4 Indication de la marge d'erreur

Pour qu'un pays soit inclus dans l'IPC, il doit figurer dans au moins trois sources de données primaires. Ces sources de données proviennent d'**organisations internationales** (Banque mondiale, Banque Africaine de Développement), d'**agences de notation** (Global Insight, PRS) et d'**organisations non-gouvernementales** (Bertelsmann Foundation, World Justice Project, Varieties of Democracy Project).

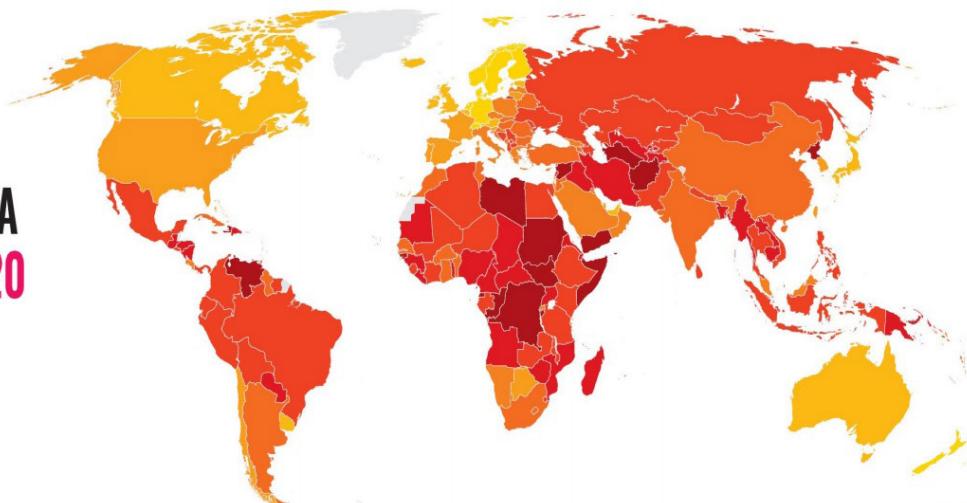
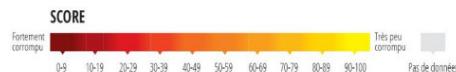
Madagascar peut mieux faire !

La plupart des pays ont fait peu ou pas de progrès dans la lutte contre la corruption en près d'une décennie et plus des deux tiers des pays ont obtenu un score inférieur à 50 sur 100.



INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2020

Les niveaux de perception de la corruption du secteur public dans 180 pays et territoires à travers le monde



#cpi2020

www.transparency.org/cpi

Ce travail de Transparency International (2020) est sous licence CC BY-ND 4.0

www.transparency.mg

À l'échelle de l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) 2020, Madagascar a un score de 25 et occupe le rang du 149e pays sur 180. Comparés à ceux de 2019, ces résultats traduisent un léger mieux car avec une note équivalant à 2,5/10, la Grande île avance d'un point par rapport à 2019 où elle avait obtenu un score de 24 et tenu la 158e place.

Ce léger mieux a une explication, à plusieurs niveaux. Tout d'abord, l'engagement public du Président de la République à lutter contre la corruption qui est un signal important quant à la volonté de l'Administration à enrayer ce fléau. Son discours d'investiture du 19 janvier 2019 le confirme : « Soyez assurés que je mettrai en place des corps de contrôle indépendants pour combattre la corruption et veiller à l'orthodoxie financière dans tous les services de l'Administration et les sociétés d'Etat. »

UN OBJECTIF DE 50/100 EN 2024

En 2019, le Président de la République a en effet posé l'objectif d'atteindre un score de 50/100 sur l'échelle de l'IPC à l'horizon 2024 et annoncé des mesures qui vont dans ce sens : sécurisation et transparence des concours administratifs, contrôle a priori et a posteriori pour assainir dans les marchés publics et priorisation de la lutte contre la corruption dans divers secteurs comme l'éducation, l'environnement, la justice, la gendarmerie nationale ou bien les services fonciers. Autre mesure salutaire : l'application des standards de service public adoptés par le gouvernement.

Ces engagements se matérialisent par diverses actions comme les arrestations et poursuites d'auteurs de corruption, par l'adoption de la loi sur le recouvrement des avoirs illicites et par les nominations des nouveaux dirigeants du Comité de la Sauvegarde de l'Intégrité (CSI) et du Bureau indépendant anti-corruption (BIANCO). Autre raison à cette amélioration du score malgache : les premières condamnations issues du Pôle anti-corruption (PAC).

TOLÉRANCE ZÉRO ENVERS LA CORRUPTION ?

Dans la perspective de suivi de ces engagements, plusieurs questions se posent :

- Les mesures énoncées ont-elles été concrétisées ?
- Des motivations politiques ont-elles été introduites en filigrane de ces poursuites et arrestations d'auteurs de corruption ?
- Le Système Anti-corruption est-il appuyé et soutenu dans la réalisation de sa mission ?
- Les citoyens ont-ils réellement été encouragés à lancer des alertes et à dénoncer les cas de corruption ?
- Les marchés publics ont-ils été nettoyés de la corruption ?
- Les citoyens ont-ils accès à l'information publique ?
- Ces questions peuvent se résumer en une seule : Madagascar est-il en train d'appliquer la tolérance zéro envers la corruption ?

L'IPC 2021 nous apportera les réponses à ces questions.

▲ TOP COUNTRIES



MORE THAN 2/3 OF THE COUNTRIES SCORE BELOW

50 /100

THE AVERAGE COUNTRY SCORE IS

43 /100



▼ BOTTOM COUNTRIES

MEILLEURS SCORES EN SSA

- Seychelles (66)
- Botswana (60)
- Cap Vert (58)
- Rwanda (54)

Dans tous les cas, voici les recommandations de TI-MG pour améliorer le prochain score de Madagascar à l'IPC

- Renforcer les organes de contrôle
- Assurer la transparence des contrats et des marchés publics
- Défendre la démocratie et promouvoir l'espace civique
- Adopter la loi sur l'accès à l'information à caractère public
- Protéger les lanceurs d'alerte à travers l'adoption d'une loi spécifique
- Accélérer la digitalisation de l'administration
- Sauvegarder l'indépendance du SAC
- Lutter contre l'impunité à tous les niveaux
- Renforcer la transparence dans la gestion de la crise sanitaire



IPC 2020 - MADAGASCAR



	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Rang	118 /176	127 /177	133 /175	123 /168	145 /176	155 /180	152 /180	158 /180	149 /180
Score	32	28	28	28	26	24	25	24	25

Au même rang: Cameroun, Guatemala, Iran, Liban, Mozambique, Nigeria, Tajikistan

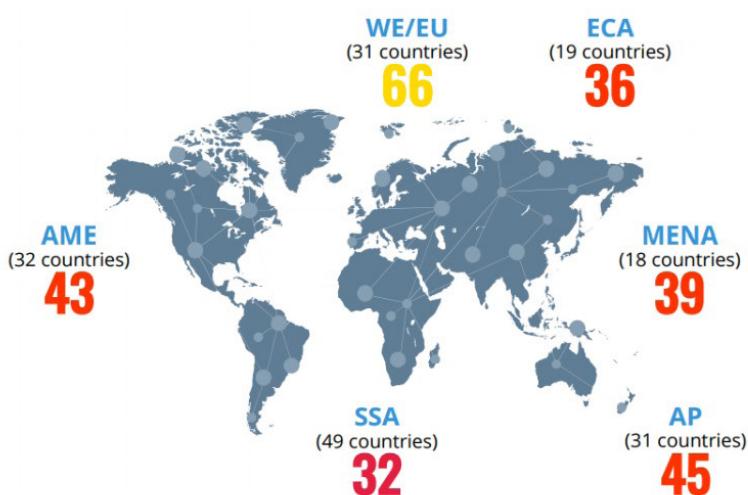
Dépassé par: République centrafricaine, Bangladesh, Ouzbekistan

Devance: Honduras et Zimbabwe

Encourageant mais peut mieux faire. Note équivalent à 2,5/10

www.transparency.mg

MOYENNES REGIONALES



LOWEST SCORING REGION

SUB-SAHARAN AFRICA

32 /100

AVERAGE REGIONAL SCORE

= SINCE 2018



www.transparency.mg



NAHITA na NIHARAN'NY

KOLIKOLY

VE IANAO ?

AMBARAO ANAY !

ANTSOY NA ANDEFASO SMS



034 17 562 75



doleances@transparency.mg



Transparency International – Initiative Madagascar

#Miambinalzahay



SAHIA MANOHITRA NY TSY RARINY !

La revue Trandraka by MALINA reçoit l'appui financier de l'UNESCO dans le cadre du projet «Appui à une gouvernance Démocratique à Madagascar» (GoudMada). financé par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF). Le contenu éditorial de la revue et des articles ne saurait être considéré comme une prise de position officielle de l'UNESCO ou du Système des Nations Unies.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Nations Unies
Consolidation de la paix
UN PBF - Fonds pour la
Consolidation de la Paix

Trandraka by

